Communiqué de presse

Le 6 novembre 2014

TELUS annonce de solides résultats pour le troisième trimestre 2014

Croissance des produits et des bénéfices tirée par la solidité des services mobiles et filaires
Forte croissance des abonnés avec 136 000 nouvelles connexions clients
Une fidélité de la clientèle à la pointe de l'industrie avec un taux de désabonnement mensuel des services mobiles postpayés de 0,90 pour cent
1,4 milliard $ versés aux actionnaires entre le début de l'année et octobre
Le dividende trimestriel a augmenté de 11,1 pour cent pour atteindre 40 cents par action - la huitième hausse dans le cadre du programme de croissance des dividendes

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a déclaré pour le troisième trimestre de 2014, des produits d'exploitation consolidés en hausse de 5,4 pour cent par rapport à l'année précédente, dépassant pour la première fois un produit d'exploitation trimestriel de 3,0 milliards $. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)[(1)] a augmenté de 2,9 pour cent pour atteindre 1,07 milliard $. Le BAIIA, coûts de restructuration et autres frais similaires exclus, a augmenté de 4,3 pour cent pour atteindre 1,1 milliard $. Le bénéfice net de 355 millions $ est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, tandis que le bénéfice net ajusté[(4)] a augmenté de 6,0 pour cent pour atteindre 387 millions $. Le bénéfice par action (BPA) a progressé de 3,6 pour cent pour atteindre 0,58 $, tandis que le bénéfice par action ajusté (BPA ajusté)[(4)] a augmenté de 10 pour cent et atteint 0,64 $.

Darren Entwistle, président exécutif de TELUS, a déclaré : "Nos solides résultats du troisième trimestre reflètent les bénéfices significatifs et durables d'un chef de file mondial dans l'engagement des employés, ainsi que la volonté du personnel de TELUS de respecter la priorité absolue de notre entreprise consistant à accorder la plus haute importance à nos clients dans le cadre de toutes nos actions. En effet, à la suite de cet engagement, TELUS a enregistré 136 000 nouvelles connexions clients nettes, un record de produit par client, ainsi qu'un taux de fidélisation de la clientèle de 0,90 pour cent dans le domaine postpayé, ce qui représente les meilleurs chiffres du secteur. De plus, nos principaux résultats confirment la continuité de notre stratégie Les clients d'abord lancée en 2008, qui a mis l'accent sur l'écoute de nos clients et l'apport de changements réels visant à répondre à leurs besoins afin de fournir une expérience différenciée. L'irréprochable mise en application de cette stratégie par notre équipe est retranscrite dans le rapport annuel du CPRST récemment publié, dans lesquels les plaintes contre TELUS ont diminué de 53 pour cent depuis 2011. Notamment, et pour la troisième année consécutive, TELUS a enregistré le plus faible nombre de plaintes parmi les principaux opérateurs canadiens, ce qui témoigne de la force apportée par la mise en oeuvre de notre culture Les clients d'abord".

M. Entwistle a ajouté : "En plus des investissements stratégiques à long terme que nous déployons pour répondre aux besoins de nos clients et de notre croissance future, nous retournons dans le même temps d'importantes sommes d'argent à nos actionnaires dans le cadre de nos programmes pluriannuels d'achat d'actions et de croissance des dividendes. A cet égard, nous avons encore amélioré notre bilan en achevant notre programme d'achat d'actions 2014 au cours du trimestre. Celui-ci a permis de retourner 500 millions $ à nos actionnaires et de tirer parti du programme de rachat de 1 milliard $ clos en 2013. En particulier, la valeur combinée des deux programmes d'achat d'actions, ainsi que près de 1,8 milliard $ en dividendes versés, totalise 3,3 milliards $ que nous avons retournés à nos actionnaires depuis le début de l'année 2013. Afin de démontrer plus avant notre participation à ce programme, nous avons annoncé en octobre l'accélération du démarrage de notre programme de rachat 2015 visant à

racheter et à annuler pour atteindre 500 millions $ en actions de TELUS supplémentaires. Enfin, je suis également heureux d'annoncer aujourd'hui la hausse de notre dividende trimestriel de 11,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 40 cents par action. Il s'agit de notre huitième hausse depuis l'annonce en mai 2011 de notre programme pluriannuel de croissance des dividendes."

Joe Natale, président et chef de la direction de TELUS, a précisé : "La performance de TELUS au cours du troisième trimestre démontre que notre stratégie Les clients d'abord porte ses fruits. Notre score dans le rapport CPRST tout récent et notre taux de désabonnement le plus bas de notre secteur différencient clairement TELUS de ses concurrents et en font le chef de file incontesté du service à la clientèle de l'industrie des télécommunications".

"Nous sommes engagés à fond à offrir aux Canadiens ce qu'ils attendent de leurs opérateurs de télécommunications, d'Internet et de télévision, tout en continuant notre croissance et en fournissant des rendements significatifs à ses investisseurs", a ajouté M. Natale.

John Gossling, vice-président exécutif et directeur financier de TELUS, a conclu : "Durant le troisième trimestre, TELUS a continué à maintenir le bilan le plus solide du secteur. Notre force a été accrue par l'émission réussie en septembre de 1,2 milliard $ en emprunts à long terme à coût réduit, ce qui a considérablement augmenté nos liquidités pour les porter à plus de 2 milliards $. A la suite de l'émission de ces nouveaux emprunts, la durée moyenne jusqu'à échéance de nos emprunts à long terme a été étendue à 11,2 ans, comparativement à 5,5 ans à la fin 2012, et le coût moyen de nos emprunts à long terme a diminué pour atteindre 4,72 pour cent, comparativement à 5,44 pour cent à la fin 2012. En raison de la stabilité de sa situation financière, TELUS dispose d'une capacité unique à réaliser des investissements stratégiques dans ses réseaux et services à haut débit au profit de tous ses clients, tout en retournant un capital important à ses actionnaires".

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action	Trimestre clos le 30 septembre		Variation
(non audité)	2014	2013	en %
Produits opérationnels	3 028	2 874	5,4
Charges opérationnelles avant dépréciation et amortissements	1 963	1 839	6,7
BAIIA[(1)(2)]	1 065	1 035	2,9
BAIIA, frais de restructuration et autres frais similaires exclus[(1)(2)(3)]	1 095	1 050	4,3
Bénéfice net	355	356	(0,3)
Bénéfice net ajusté[(4)]	387	365	6,0
Bénéfice par action (BPA)	0,58	0,56	3,6
BPA ajusté[(4)]	0,64	0,58	10,3
Dépenses d'investissement	657	555	18,4
Flux de trésorerie disponibles[(5)]	219	365	(40,0)
Total des connexions clients[(6)]	13,55	13,27	2,1

(1) Le BAIIA n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Nous donnons des indications et faisons état de notre BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance à un niveau consolidé et segmenté. Pour plus de définitions et d'explications, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du troisième trimestre 2014 ci-joint.

(2) Pour le troisième trimestre de 2014, le BAIIA inclut l'impact négatif de l'intégration du secteur Public Mobile à hauteur de 4 millions $.

(3) Pour le troisième trimestre de 2014 et de 2013, les coûts de restructuration et autres frais similaires étaient respectivement de 30 millions $ et de 15 millions $.

(4) Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué de presse comme excluant (après impôts sur les bénéfices) : 1) les coûts de restructuration et autres coûts comparables ; 2) la prime de remboursement anticipé de la dette à long terme ; et 3) les ajustements relatifs à l'impôt sur les bénéfices. Pour une analyse plus approfondie des éléments susmentionnés, veuillez vous reporter à la Section 1.3 du Rapport de gestion du troisième trimestre 2014 ci-joint.

(5) Les flux de trésorerie disponibles n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Pour plus de définitions et d'explications, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du troisième trimestre 2014 ci-joint.

(6) La somme des unités d'abonnés mobiles (à l'exclusion des abonnés Public Mobile, qui sont tous prépayés), des lignes d'accès au réseau, des abonnés à l'accès Internet et des abonnés à TELUS TV (abonnés Optik TV^MC et TELUS Satellite TV®). À compter du quatrième trimestre de 2013, et sur une base prospective, nous avons ajusté les abonnés mobiles postpayés pour en extraire les abonnés Mike®, parce que nous avons mis un terme à la commercialisation du produit Mike et commencé à débrancher le réseau iDEN. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés inclut un ajustement réalisé le 1er octobre 2013 pour soustraire les clients des services mobiles postpayés comptant environ 94 000 abonnés à Mike, représentant les clients qui, selon nous, sont peu susceptibles de migrer vers nos nouveaux services.

La croissance du produit consolidé a été générée à la fois par de solides opérations mobiles et filaires, avec un produit mobile de réseau en hausse de 6,6 pour cent et un produit filaire en hausse de 2,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Dans le secteur mobile, le produit a été principalement généré par la croissance continue du nombre des abonnés et une plus grande utilisation du service de transmission des données du fait de l'adoption toujours croissante des téléphones intelligents et de l'expansion de la couverture du réseau LTE de TELUS. La solidité du secteur filaire s'est appuyée sur la croissance du produit des données de 7,1 pour cent, générée principalement par une hausse du nombre des abonnés aux services Internet haute vitesse, ainsi que par un produit par client également en hausse, et par une augmentation du nombre des abonnés aux services TELUS TV. Le produit des données généré par les opérations mobiles et filaires a augmenté de 14 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent pour atteindre 1,65 milliard $.

TELUS a attiré un total net de 136 000 nouvelles connexions clients (connexions Public Mobile exclues) pour le trimestre, soutenu par le gain de 113 000 clients postpayés mobiles, 23 000 abonnés à TELUS TV et 22 000 clients du service Internet haute vitesse, en partie freiné par la perte modérée des lignes d'accès résidentielles. La base totale de 8 millions d'abonnés mobiles est en hausse de 2,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent, les connexions à l'Internet haute vitesse sont en hausse de 5,7 pour cent à hauteur de 1,45 million, et le nombre d'abonnés au service TELUS TV a augmenté de 14 pour cent pour atteindre 888 000.

L'attention prioritaire et continue portée par TELUS sur ses clients a produit une solide amélioration de 9 points de base par rapport à l'exercice précédent concernant les désabonnements mensuels des clients mobiles postpayés pour établir un nouveau record de seulement 0,90 pour cent, le cinquième trimestre consécutif pendant lequel cet indicateur important est inférieur à un pour cent.

Les flux de trésorerie disponibles(5) de 219 millions $ ont reculé de 40 pour cent par rapport à l'exercice précédent du fait que les BAIIA ont été plus que compensés par les dépenses d'investissement (à l'exception des licences de spectre), et les paiements des intérêts et de l'impôt sur les bénéfices.

Au troisième trimestre, TELUS a distribué 385 millions $ à ses actionnaires, dont 234 millions $ de dividendes payés et 151 millions $ en rachats d'actions, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) qui s'est terminé à la fin du mois de septembre. En cumul annuel jusqu'à fin octobre, TELUS a distribué 1,4 milliard $ à ses actionnaires, dont 913 millions $ de dividendes payés et 13,6 millions d'actions rachetées pour environ 524 millions $, dans le cadre de ses programmes d'OPRCNA 2014 et 2015 avancé.

L'objectif 2014 des dépenses d'investissement consolidées de TELUS, tel que décrit dans le communiqué de presse des résultats du quatrième trimestre 2013 et des objectifs financiers 2014 de TELUS publiés le 13 février 2014, a été révisé et TELUS anticipe désormais des dépenses d'investissement consolidées pour l'année complète d'environ 2,3 milliards $ par rapport à son objectif estimé précédemment à 2,2 milliards $. La Société prévoit de poursuivre ses investissements axés sur le réseau dans les technologies mobiles et filaires à large bande avancées, et dans les initiatives de priorité accordées aux clients.

Reflétant les efforts réussis d'intégration du secteur Public Mobile en 2014, les prévisions révisées de TELUS concernant le BAIIA consolidé et mobile pour 2014 devraient subir un effet négatif de moins de 20 millions $ (auparavant 40 millions $).

Les renseignements précédents concernant les objectifs financiers et les hypothèses de TELUS pour 2014 contiennent des énoncés prospectifs et sont pleinement assujettis à l'"Avertissement concernant les énoncés prospectifs" fourni au début du Rapport de gestion ci-joint pour le troisième trimestre 2014 et sont basés sur les prévisions et les hypothèses de la direction telles qu'elles sont indiquées dans le communiqué de presse sur les résultats du quatrième trimestre 2013, ainsi que dans les objectifs financiers 2014 de TELUS et dans la Section 9 intitulée "Perspectives générales et hypothèses" du rapport annuel 2013 de TELUS.

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et rendements financiers et opérationnels de TELUS (la Société), y compris concernant les hausses de dividendes futures et les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en 2016 et les objectifs annuels pour 2014, qui sont de nature prospective. Par leur nature même, ces énoncés prospectifs exigent de la Société qu'elle pose des hypothèses et formule des prévisions et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué de presse est assujetti à la limitation de responsabilité et est donnée sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses pour les indications annuelles pour 2014, les hausses de dividendes semestrielles jusqu'en 2016 et notre capacité à soutenir et à réaliser des programmes d'achat d'action pluriannuels jusqu'en 2016), des qualifications et des facteurs de risque mentionnés dans l'analyse par la direction des activités opérationnelles du premier, du deuxième et du troisième trimestre, dans le rapport annuel de 2013, ainsi que dans les autres documents d'information publiés par TELUS et les documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (sur SEDAR à sedar.com) et des États-Unis (sur EDGAR à sec.gov). Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et se réserve le droit de modifier, à tout moment et à son appréciation, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.

Faits saillants opérationnels

Services mobiles de TELUS

- Les produits tirés du réseau mobile ont augmenté de 95 millions $, ou 6,6 pour cent, pour atteindre 1,54 milliard $ au troisième trimestre de 2014, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été soutenue par l'expansion continue de la base d'abonnés, une utilisation des données plus importante en conséquence de la croissance constante de l'adoption des téléphones intelligents, l'élargissement de la couverture du réseau LTE de TELUS, des produits d'itinérance des données en gros plus élevés et une adoption accrue par les clients des plans sur deux ans à un tarif plus élevé.
- Le PMAA combiné (clients Public Mobile exclus) a augmenté de 3,2 pour cent pour atteindre 64,51 $, reflétant ainsi le seizième trimestre consécutif de croissance ***par rapport à l'exercice précédent*** du PMAA combiné de TELUS.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés a chuté de neuf points de base d'un exercice à l'autre pour atteindre 0,90 pour cent. Le taux de désabonnement mensuel combiné (clients Public Mobile exclus) a reculé de 11 points de base, pour atteindre le pourcentage record le plus faible de 1,25 pour cent. Ce faible taux de désabonnement de TELUS reflète la réussite de l'approche du service axé sur le client avant tout, des investissements dans la rétention de la clientèle et d'une portion plus élevée des clients postpayés dans la base d'abonnés de TELUS.
- Le nombre total de nouveaux abonnés au service mobile (clients Public Mobile exclus) est de 113 000, en hausse de 8,7 pour cent par rapport à la même période il y a un an. Les additions nettes pour les services postpayés s'élèvent à 113 000, en hausse de 6,6 pour cent, tandis que les additions nettes pour les services prépayés (clients Public Mobileexclus) sont sensiblement identiques. Le nombre total d'abonnés aux services mobiles (clients Public Mobile exclus) est en hausse de 2,3 pour cent ou 179 000 abonnés par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 8,0 millions. Les abonnés postpayés à forte valeur ajoutée représentent 87,5 pour cent du nombre total d'abonnés de TELUS (clients Public Mobile exclus).
- Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentent maintenant 80 pour cent des abonnés aux services postpayés de TELUS, comparativement à 75 pour cent lors de l'exercice précédent.
- Le BAIIA du secteur des services mobiles s'est élevé à 700 millions $, une hausse de 20 millions $, ou 2,9 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de la croissance des produits tirés des services de réseau, en partie compensée par des coûts de rétention plus élevés pour soutenir le taux record de désabonnement d'abonnés postpayés. Le BAIIA, en excluant les coûts de restructuration et autres coûts comparables ainsi que l'effet négatif des services Public Mobile, était de 720 millions $, soit une hausse de 5,1 pour cent.
- Le BAIIA du secteur des services mobiles moins les dépenses d'investissement a chuté de 37 millions $ pour atteindre 449 millions $ ce trimestre du fait que le BAIIA plus élevé a été largement compensé par des dépenses d'investissement plus élevées sur l'infrastructure du réseau à large bande, y compris le déploiement du spectre de 700 MHz et des initiatives de résistance et de fiabilité du système pour soutenir les programmes continus de priorité accordée aux clients.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 33 millions $, ou 2,5pour cent, pour atteindre 1,34 milliard $ au troisième trimestre 2014, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été générée par un produit des transmissions de données en hausse, en partie compensé par une baisse des produits des services de transmission de la voix et interurbains traditionnels.
- Les produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données ont progressé de 57 millions $, ou 7,1 pour cent, du fait de la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet haut débit et de revenus par client plus élevés, d'un nombre d'abonnés à TELUS TV plus élevé, de revenus de TELUS Santé accrus, et de l'augmentation des services externalisés des processus commerciaux.

- Le nombre total net de 23 000 nouveaux abonnés au service de télévision était en baisse de 11 000 abonnés par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent en raison principalement d'un ralentissement de la croissance du marché. Le nombre total de 888 000 abonnés au service de télévision affiche une progression de 112 000 abonnés, ou 14 pour cent par rapport à il y a un an.
- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse était de 22 000, soit une augmentation de 3 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Le service haute vitesse compte 1,45 million d'abonnés, soit 79 000, ou 5,7 pour cent de plus qu'à l'exercice précédent.
- Pour le trimestre, le nombre total de lignes d'accès au réseau (LAR) est en baisse de 21 000 lignes par rapport aux 40 000 lignes de l'exercice précédent. Les 24 000 pertes de LAR résidentielles représentent une amélioration de 9 000 lignes ou 27 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que les LAR commerciales ont augmenté de 3 000 lignes par rapport à une perte de 7 000 lignes à la même période de l'exercice précédent. Ces améliorations reflètent le succès des initiatives de priorité accordée au client et de la stratégie de services groupés de TELUS, ainsi que de la mise en œuvre des services de transmission de la voix et des données pour plusieurs clients d'entreprise, compensée par le remplacement et la concurrence continus du mobile et d'Internet.
- Le BAIIA des services filaires de 365 millions $ est en hausse de 10 millions $ ou 3,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, a augmenté de 11 millions $ ou 3,3 pour cent. Cette amélioration reflète principalement les produits continus de l'Internet haute vitesse, des transmissions des données améliorées et du service TELUS TV, ainsi que les initiatives continues d'efficacité d'exploitation.
- Le BAIIA du filaire moins les dépenses d'investissement a baissé pour atteindre (41) millions $ du fait principalement que le BAIIA plus élevé a été plus que compensé par les dépenses d'investissement plus élevées qui ont soutenu la croissance à long terme de TELUS. Au cours de la même période par rapport à l'exercice précédent, les dépenses d'investissement ont augmenté pour soutenir la croissance du service commercial, les investissements constants dans les initiatives de priorité accordée au client ainsi que les dépenses sur l'infrastructure de réseau, y compris la connexion de davantage de foyers et d'entreprises directement à notre réseau haute vitesse à fibre optique.

Déclaration de dividende - a augmenté pour atteindre 40 cents pour le trimestre, en hausse de 11,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent

Le Conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 40 cents (0,40 $) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 2 janvier 2015 aux détenteurs d'actions inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2014. Le montant du dividende de ce quatrième trimestre représente une hausse de quatre cents, ou 11,1 pour cent, par rapport au dividende trimestriel de 0,36 $ versé le 2 janvier 2014.

Cette nouvelle hausse du dividende trimestriel est la huitième en vertu du programme de croissance du dividende de TELUS qui a été annoncé à l'origine en mai 2011 et que la Société a récemment prolongé jusqu'en 2016. En vertu de ce programme, TELUS prévoit de continuer d'augmenter le dividende deux fois par année, habituellement en mai et en novembre, et ces hausses devraient être d'environ 10 pour cent par année. Nonobstant ce qui précède, les décisions touchant les dividendes demeureront tributaires des bénéfices et des flux de trésorerie disponibles et continueront d'être assujetties à l'évaluation du Conseil ainsi qu'à la détermination de la situation financière et des perspectives de TELUS sur une base trimestrielle. Rien ne garantit que la société maintiendra son programme de croissance du dividende jusqu'en 2016.

TELUS

TELUS (TSX: T, NYSE: TU) est la société de télécommunications connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 11,8 milliards de dollars et à plus de 13,5 millions de connexions clients, dont 8,0 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,2 millions de lignes d'accès pour réseau filaire, 1,45 million d'abonnés à des services Internet et 888 000 clients de TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services de protocole Internet (IP), des services de télévision, de vidéo et de divertissement, et est également le plus important fournisseur informatique des soins de santé au Canada.

Fidèles à leur objectif consistant à donner dans les communautés, TELUS et les membres de son équipe actuels et retraités ont versé plus de 350 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert 5,4 millions d'heures de bénévolat dans les communautés depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président exécutif du Conseil d'administration, les onze comités d'investissement communautaire de TELUS, présents dans tout le Canada, dirigent les activités de soutien de l'entreprise aux organismes de bienfaisance locaux et auront remis 47 millions de dollars à 3 700 organismes locaux d'ici la fin de 2014, enrichissant la vie de plus de deux millions d'enfants et de jeunes au Canada. TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site www.telus.com.

Relations avec les médias :
Shawn Hall
(604) 619-7913
shawn.hall@telus.com

Relations avec les investisseurs :
Paul Carpino
(647) 837-8100
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la conférence téléphonique à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2013 sur notre site Web à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du troisième trimestre 2014 **est prévue au 6 novembre 2014 à 9h30 HE (06h30 HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 6 novembre au 15 décembre en composant le 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de réservation 1166789# et le code d'accès 92105#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et la transcription de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Web quelques jours ouvrables plus tard.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2014

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel futurs de TELUS Corporation. Les termes TELUS, la société, « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales. Les énoncés prospectifs incluent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les objectifs, les perspectives et les indications pour l'exercice et les mises à jour qui y sont apportées, notre programme pluriannuel de croissance des dividendes, nos programmes pluriannuels de rachat d'actions et les tendances. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs. Par leur nature, les énoncés prospectifs ne renvoient pas à des faits historiques, ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes et ils exigent que nous émettions des hypothèses. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions mentionnés. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs. Une mise à jour de nos perspectives générales et de nos hypothèses pour l'exercice 2014 est présentée à la *rubrique 9*, *« Perspectives générales et hypothèses »*, du présent rapport de gestion.

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport et dans les autres documents déposés par TELUS incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications établies, les nouveaux venus offrant des services sans fil évolués, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement émergents; l'entrée possible sur le marché de nouveaux concurrents; davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques; la concurrence concernant le spectre pour les services sans fil; notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée; les pertes de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse de TELUS ainsi que les coûts connexes; les pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») découlant des activités promotionnelles des concurrents, des conditions du marché et des mesures prises par le gouvernement; la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix, et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris le fait que le gouvernement fédéral a laissé savoir qu'il a l'intention d'accroître davantage la concurrence dans le secteur des services mobiles, de réduire les tarifs liés aux services d'itinérance offerts sur les réseaux mobiles au Canada ainsi que d'exiger un plus important dégroupage des chaînes de télévision et de supprimer les frais pour les factures papier; la recommandation du Bureau de la concurrence faite au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») selon laquelle des mesures devraient être prises pour que les nouveaux fournisseurs de services bénéficient de conditions d'accès plus favorables aux services d'itinérance; les futures enchères de spectre (y compris les limites visant les fournisseurs de services sans fil établis, le spectre réservé aux plus petites entreprises de télécommunications et les autres avantages dont bénéficient les nouveaux participants et les participants étrangers ainsi que la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'issue de l'examen des services de gros obligatoires effectué par le CRTC, y compris la prise en compte de l'accès obligatoire des concurrents aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné; l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires; la surveillance continue des restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la conformité à ces restrictions; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; la non-harmonisation des lois provinciales visant la protection des consommateurs, particulièrement à la lumière du nouveau Code national obligatoire du CRTC visant les services sans fil (« le Code ») qui est entré en vigueur le 2 décembre 2013 et les éventuels défis opérationnels liés au Code en raison de contrats de clients d'une durée de deux ans et de trois ans qui arriveront à échéance simultanément en 2015.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles, de même que la plus faible croissance générale du marché dans le secteur des services filaires; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse continue des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement comme Skype; le remplacement des services mobiles par les services Wi-Fi; les services par contournement IP (protocole Internet) qui pourraient supplanter les services de télévision et de divertissement ou se répercuter sur les produits.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale; notre recours à des systèmes existants et à la technologie de l'information; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des réseaux filaires et mobiles (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'appareils mobiles; le rendement de la technologie LTE (d'après l'anglais *long term evolution*); notre capacité à remédier à notre insuffisance à court terme de spectre dans certaines régions géographiques à l'aide du spectre acquis récemment (y compris le spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz) et du redéploiement du spectre existant; notre capacité à obtenir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre ou auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits, de nouveaux services et systèmes de soutien; la fiabilité du réseau et la gestion des changements (y compris les risques au chapitre de la technologie et de la

fidélisation des abonnés liés à la migration vers de nouveaux centres de données Internet plus efficients et la concrétisation des avantages prévus); le moment auquel auront lieu les mises hors service de certains réseaux et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation; le moment auquel aura lieu la mise hors service des réseaux sans fil fondés sur les technologies iDEN et AMRC afin de redéployer du spectre et de réduire les coûts d'exploitation, ainsi que la migration connexe des abonnés et les risques liés à leur fidélisation; la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande; la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV[MD], qui relèvent de tiers fournisseurs.

- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la vigueur et le caractère durable de la croissance économique au Canada, qui pourraient être touchées par des faits nouveaux d'ordre économique à l'étranger; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.
- Le niveau des dépenses d'investissement, y compris les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de notre stratégie de déploiement de la technologie LTE et de futures technologies mobiles, des initiatives liées aux services à large bande filaires, de la demande des abonnés visant les services de transmission de données, des nouvelles initiatives liées aux centres de données Internet et des enchères de spectre que doit tenir Industrie Canada concernant le spectre des SSFE-3 (1 755 à 1 780 MHz, 2 155 à 2 180 MHz) ainsi que la bande de fréquence de 2,5 GHz (2 500 à 2 690 MHz), qui sont actuellement prévues pour mars 2015 et avril 2015, respectivement.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris la capacité d'effectuer des refinancements.
- La capacité de maintenir le programme de croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année jusqu'en 2016 et la capacité de maintenir et d'exécuter des programmes pluriannuels de rachat d'actions jusqu'en 2016. Ces programmes pourraient être touchés par des facteurs comme les faits nouveaux et les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau des dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Les programmes de rachat d'actions pourraient être touchés par tout changement quant à notre intention de racheter des actions, ainsi que par l'évaluation et la détermination de la situation financière par le conseil de temps à autre. En conséquence, il n'existe aucune certitude que ces programmes seront maintenus jusqu'en 2016.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans un secteur hautement concurrentiel.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts similaires, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Ces initiatives comprennent notre programme de bonification du bénéfice visant à soutenir une amélioration du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »); l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation; les activités d'approvisionnement; et le regroupement de biens immobiliers.
- Les risques liés aux processus, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités; la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les risques liés aux activités d'aménagement des coentreprises immobilières.
- Les questions fiscales, y compris les lois fiscales complexes susceptibles de faire l'objet d'interprétations par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas de menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques et les erreurs humaines; les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les menaces de catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies; l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à faire en sorte que notre défense dans le cadre des recours collectifs intentés contre nous soit couronnée de succès, de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger.
- Les acquisitions ou les dessaisissements futurs, y compris notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions ou les dessaisissements soient fructueux et effectués au moment opportun, et la concrétisation des avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information que nous publions, y compris notre rapport annuel et notre notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse **sedar.com**) et auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse **sec.gov**). La *rubrique 10*, *« Risques et gestion des risques »*, du présent rapport de gestion est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Rapport de gestion

Le 6 novembre 2014

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2014	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services mobiles 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Perspectives générales et hypothèses	
10. Risques et gestion des risques	10.1 Questions de réglementation
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR 11.2 Indicateurs opérationnels – services mobiles

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées de TELUS pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS au 30 septembre 2014 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR, telles que le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »), pour évaluer notre rendement, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité d'audit de TELUS, et le conseil d'administration de cette dernière a approuvé leur publication le 6 novembre 2014.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Croissance de l'économie

Nous estimons que la croissance de l'économie au Canada pourrait s'élever à 2,3 % en 2014 et à 2,5 % en 2015, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. Dans son Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2014, la Banque du Canada prévoit que la croissance estimative de l'économie canadienne s'élèvera à 2,25 % en 2014 et à 2,50 % en 2015. Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de septembre 2014, le taux de chômage au pays s'est élevé à 6,8 % (7,2 % en décembre 2013 et 6,9 % en septembre 2013).

Faits les plus récents en matière de réglementation

Le 28 juillet 2014, Industrie Canada a lancé sa Consultation sur le cadre technique, politique et de délivrance de licences pour les services sans fil évolués des bandes 1 755-1 780 MHz et 2 155-2 180 MHz (SSFE-3). Dans le cadre de cette consultation, le ministre de l'Industrie propose de tenir des enchères de spectre visant un bloc de 50 MHz du spectre des SSFE-3 en mars 2015, soit avant la tenue des enchères concernant la bande de fréquence de 2 500 MHz qui sont prévues pour avril 2015, et de réserver 30 MHz (ou 60 %) du spectre pour les entreprises de télécommunications qui offrent des services mobiles et dont la part du marché des abonnés des services mobiles est inférieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale.

Le 8 septembre 2014, le CRTC a poursuivi son examen lié à la conversation Parlons télé, dans le cadre de laquelle il a sollicité, auprès des parties intéressées au sein de l'industrie, des observations concernant une vaste gamme de sujets, notamment la manière dont les forfaits de base devraient être structurés, les systèmes à la carte, les services par contournement et l'intégration verticale, ainsi que les cartes de tarifs basées sur les taux de pénétration. Nous avons présenté nos observations le 27 juin 2014, dans le cadre de la consultation, et avons proposé des mesures visant à résoudre certains problèmes que pose la structure en place au sein de l'industrie. Nous nous attendons à ce que les conclusions de cet examen soient rendues publiques au premier semestre de 2015.

Le 29 septembre 2014, le CRTC a amorcé la phase orale de l'audience concernant son examen des services sans fil mobiles de gros. Au cours de l'audience, le CRTC a entendu les exposés de diverses parties, y compris le Bureau de la concurrence, des groupes de défense des consommateurs, des nouveaux venus ainsi que des entreprises de télécommunications établies qui offrent des services mobiles. Les questions abordées comprenaient les services d'itinérance, le partage des pylônes, l'établissement des tarifs pour les services de gros, ainsi que d'autres conventions d'itinérance liées aux services de gros tels que ceux offerts par les exploitants de réseau mobile virtuel (« ERMV »). Le Conseil devrait rendre une décision au premier semestre de 2015.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *rubrique 10.1*, *« Questions de réglementation »*.

1.3 Faits saillants – données consolidées

Clôture de l'émission de titres de créance de 1,2 milliard de dollars et remboursement par anticipation de 500 millions de dollars de billets de série CE à 5,95 %

Le 10 septembre 2014, nous avons clôturé l'émission de titres de créance visant des billets de premier rang non garantis de 1,2 milliard de dollars en deux séries, soit des billets à 3,75 % d'un montant de 800 millions de dollars échéant le 17 janvier 2025 et des billets à 4,75 % d'un montant de 400 millions de dollars échéant le 17 janvier 2045. Le produit net a servi à rembourser la dette composée a) des avances sur la facilité de crédit de 2014 et du papier commercial émis pour financer une tranche importante du remboursement par anticipation, le 8 septembre 2014, de nos billets de série CE d'un montant de 500 millions de dollars, et b) de l'encours restant de papier commercial, émis initialement aux fins générales de la société. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme comptabilisée au trimestre clos le 30 septembre 2014 s'est établie à environ 13 millions de dollars avant impôt (ou 0,02 $ par action après impôt).

Programmes de rachat d'actions

Le 23 septembre 2014, nous avons exécuté avec succès notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, dans le cadre de laquelle nous avons racheté environ 13 millions de nos actions ordinaires, le montant qui revient aux actionnaires s'étant établi à 500 millions de dollars. Le prix d'achat moyen des actions s'est élevé à 38,45 $. Les actions rachetées représentent 2,1 % des actions en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le 29 septembre 2014, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé notre nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015 »), qui vise à racheter et à annuler un nombre maximal de 16 millions d'actions ordinaires, pour un montant maximal de 500 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 1er octobre 2014. Ce nombre d'actions représente une tranche supplémentaire de 2,6 % des actions ordinaires en circulation de TELUS à la date à laquelle l'avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été déposé auprès de la TSX. Notre conseil est d'avis que ces rachats d'actions sont au mieux des intérêts de TELUS et qu'ils constituent une occasion de placement attrayante et une utilisation souhaitable des fonds de TELUS, qui devraient accroître la valeur des actions résiduelles.

Par ailleurs, nous avons mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats sont déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis. Au 31 octobre 2014, en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015, nous avions racheté environ 0,6 million d'actions ordinaires à des fins d'annulation pour 24 millions de dollars, à un prix moyen de 38,90 $ par action.

Rien ne garantit que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015 ni que nous renouvellerons notre offre pour 2016. Pour de plus amples renseignements sur nos programmes pluriannuels de rachat d'actions, se reporter à la *rubrique 4.3*. Se reporter également à « *La capacité de maintenir et d'exécuter des programmes pluriannuels de rachat d'actions jusqu'en 2016 »,* à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.*

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits d'exploitation	**3 028**	2 874	5,4 %	**8 874**	8 456	4,9 %
Bénéfice d'exploitation	**606**	590	2,7 %	**1 849**	1 725	7,2 %
Bénéfice avant impôt	**482**	481	0,2 %	**1 508**	1 388	8,6 %
Bénéfice net [1]	**355**	356	(0,3) %	**1 113**	1 004	10,9 %
Bénéfice net par action de participation [2]						
Bénéfice par action (BPA) de base (en dollars)	**0,58**	0,56	3,6 %	**1,80**	1,55	16,1 %
BPA dilué (en dollars)	**0,58**	0,56	3,6 %	**1,80**	1,55	16,1 %
Dividendes déclarés par action de participation[2] (en dollars)	**0,38**	0,34	11,8 %	**1,12**	1,00	12,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions de participation[2] en circulation, de base (en millions)	**613**	633	(3,2) %	**617**	646	(4,5) %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 037**	1 084	(4,3) %	**2 490**	2 520	(1,2) %
Sorties liées aux activités d'investissement	**(611)**	(552)	(10,7) %	**(2 955)**	(1 602)	(84,5) %
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[3]	**(657)**	(555)	(18,4) %	**(1 789)**	(1 533)	(16,7) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**(257)**	(772)	66,7 %	**355**	(993)	135,8 %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés[4] (en milliers)				**13 545**	13 270	2,1 %
BAIIA[5]	**1 065**	1 035	2,9 %	**3 215**	3 067	4,8 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA[5]	**30**	15	100,0 %	**49**	65	(24,6) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[5]	**1 095**	1 050	4,3 %	**3 264**	3 132	4,2 %
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[5, 6] (en %)	**36,2**	36,5	(0,3) pt	**36,8**	37,0	(0,2) pt
Flux de trésorerie disponibles[5]	**219**	365	(40,0) %	**720**	915	(21,3) %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (fois)[4]				**2,18**	1,80	0,38

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

1. Se reporter aux sections *« Analyse du bénéfice net »* et *« Analyse du BPA de base »*, à la rubrique *« Faits saillants de l'exploitation »*.
2. Actions de participation : actions ordinaires depuis le 4 février 2013; actions ordinaires et actions sans droit de vote avant le 4 février 2013.
3. Les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, compte non tenu des licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.
4. Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services mobiles (excluant les abonnés de Public Mobile, qui sont tous des abonnés des services prépayés), de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés au service Télé OPTIK[MC] et abonnés au service TELUS TV Satellite[MD]) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnés aux services machine à machine sont exclus du nombre d'abonnés, conformément aux nouvelles pratiques de l'industrie. Le nombre de connexions d'abonnés cumulatif tient compte d'un ajustement du solde d'ouverture effectué le 1er avril 2013 afin d'éliminer environ 76 000 abonnés aux services machine à machine. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2013, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des services mobiles postpayés de manière à supprimer les abonnés du service Mike[MD], étant donné que nous avons cessé de commercialiser les produits Mike et que nous avons amorcé la mise hors service du réseau iDEN. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés tient compte d'un ajustement au 1er octobre 2013 effectué de manière à supprimer environ 94 000 abonnés au service Mike du nombre d'abonnés des services mobiles postpayés, nombre qui représente selon nous les abonnés qui ne sont pas susceptibles de migrer vers nos nouveaux services.
5. Mesures financières non définies par les PCGR. Se reporter à la *rubrique 11.1.*
6. BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires) en pourcentage des produits d'exploitation.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 154 millions de dollars, ou 5,4 %, au troisième trimestre de 2014, et de 418 millions de dollars, ou 4,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. Les produits combinés tirés des services mobiles et filaires de transmission de données se sont élevés à 1,65 milliard de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 4,76 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en hausse de 208 millions de dollars pour le trimestre et de 582 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2014, résultats qui représentent une hausse de 14 % par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les produits tirés des services de réseau mobile se sont accrus de 95 millions de dollars, ou 6,6 %, au troisième trimestre, et de 252 millions de dollars, ou 6,0 %, au cours de la période de neuf mois, en raison des ajouts d'abonnés, de l'utilisation accrue des services de transmission de données, des produits à la hausse tirés des services de transmission de données en itinérance de gros, de l'incidence des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, ainsi que des produits tirés de Public Mobile, facteurs neutralisés en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix tenant à l'adoption accrue de forfaits voix illimités au pays, ainsi que par l'adoption continue, mais plus modérée, des services et fonctions de transmission de données. Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 57 millions de dollars, ou 7,1 %, au troisième trimestre, et de 204 millions de dollars, ou 8,7 %, au cours des neuf premiers mois de 2014, résultats qui tiennent à la croissance des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés, des services TELUS TV, des services TELUS Santé, de l'impartition des processus d'affaires ainsi que des profits découlant de la cession de biens immobiliers et d'autres placements. Cette augmentation des produits tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée en partie par la diminution continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants. En excluant Public Mobile, les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 3,0 milliards de dollars, soit une hausse de 4,7 %, au troisième trimestre de 2014, et à 8,8 milliards de dollars, soit une hausse de 4,1 %, au cours des neuf premiers mois de 2014.

  En excluant Public Mobile, les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») combinés tirés des services mobiles se sont établis à 64,51 $ au troisième trimestre de 2014, soit une hausse de 2,02 $, ou 3,2 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Pour les neuf premiers mois de 2014, les PMAA combinés tirés des services mobiles se sont élevés à 62,76 $, soit une hausse de 1,54 $, ou 2,5 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Ces augmentations découlent de l'utilisation accrue des services de transmission de données et des services d'itinérance, ainsi que de la plus importante composition des abonnés des services postpayés, facteurs neutralisés en partie par une réduction des produits tirés des services de transmission de la voix. Les abonnés des services postpayés représentent 87,5 % du total du nombre d'abonnés au 30 septembre 2014, par rapport à 86,2 % au 30 septembre 2013.

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2014, le nombre de connexions d'abonnés (en excluant les abonnés de Public Mobile) a augmenté de 275 000, compte tenu des ajustements au titre des services mobiles effectués au 1er octobre 2013 relativement aux abonnés au service Mike. Cela représente une hausse de 2,3 % du nombre d'abonnés aux services mobiles (en excluant les abonnés de Public Mobile), une croissance de 14 % du nombre d'abonnés au service TELUS TV et une croissance de 5,7 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, résultats neutralisés en partie par la réduction de 2,7 % du total des lignes d'accès au réseau.

  Les ajouts nets d'abonnés aux services mobiles postpayés (en excluant les abonnés de Public Mobile) se sont établis à 113 000 au troisième trimestre et à 239 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 106 000 au troisième trimestre et à 265 000 au cours des neuf premiers mois de 2013. L'augmentation des ajouts nets d'abonnés aux services postpayés au troisième trimestre de 2014 est attribuable au lancement d'un plus grand nombre d'appareils emblématiques au cours de ce trimestre, par rapport à la période correspondante de 2013, ainsi qu'à une réduction du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,90 % au troisième trimestre et à 0,93 % au cours des neuf premiers mois de 2014, comparativement à 0,99 % au troisième trimestre et à 1,05 % au cours des neuf premiers mois de 2013. Ces résultats concordent avec nos plus faibles taux de désabonnement comptabilisés au deuxième trimestre de 2006. Le taux de désabonnement combiné au troisième trimestre de 2014 s'est établi à 1,25 %, soit le plus faible taux de désabonnement enregistré depuis que la société est devenue une entreprise de télécommunications nationale il y a 14 ans.

- Le **BAIIA** consolidé s'est accru d'un exercice à l'autre de 30 millions de dollars, ou 2,9 %, au troisième trimestre de 2014, et de 148 millions de dollars, ou 4,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 45 millions de dollars, ou 4,3 %, au troisième trimestre de 2014 et de 132 millions de dollars, ou 4,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. Ces hausses reflètent la croissance des produits tirés du réseau mobile et les produits

tirés des services filaires de transmission de données, l'amélioration des marges liées aux services Internet et aux services de télévision, ainsi que la baisse des frais d'acquisition des abonnés des services mobiles, facteurs neutralisés en partie par la hausse des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles. Le BAIIA consolidé excluant Public Mobile et les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est chiffré à 1,1 milliard $ au troisième trimestre et à 3,3 milliards $ au cours des neuf premiers mois de 2014, soit une hausse de 4,5 % et de 4,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2013.

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté d'un exercice à l'autre de 16 millions de dollars, ou environ 2,7 %, au troisième trimestre de 2014 et de 124 millions de dollars, ou 7,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. L'augmentation au troisième trimestre de 2014 et au cours des neuf premiers mois de 2014 tient à la croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA, neutralisée en partie par la hausse du total de la dotation aux amortissements.
- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars, ou 0,2 %, au troisième trimestre de 2014 et de 120 millions de dollars, ou 8,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. La hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre de 2014 a été neutralisée en partie par l'accroissement d'environ 13 millions de dollars des coûts de financement découlant du remboursement par anticipation de billets de série CE en septembre 2014. La hausse des coûts de financement a été neutralisée en partie par la diminution du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. L'augmentation du bénéfice avant impôt au cours des neuf premiers mois de 2014 tient compte d'une charge de 23 millions de dollars au titre des coûts de financement aux fins du remboursement par anticipation des billets de série CF effectué en mai 2013.
- L'**impôt sur le résultat** a augmenté d'un exercice à l'autre de 2 millions de dollars, ou 1,6 %, au troisième trimestre de 2014. Au cours des neuf premiers mois de 2014, l'impôt sur le résultat s'est accru de 11 millions de dollars, ou 2,9 %, résultat qui reflète principalement la hausse du bénéfice avant impôt. L'impôt sur le résultat au cours des neuf premiers mois de 2013 tenait compte de la comptabilisation, au deuxième trimestre, d'un ajustement de 22 millions de dollars relatif à la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, qui est passé de 10 % à 11 % avec prise d'effet le 1er avril 2013.
- Le **bénéfice net** a diminué d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars, ou 0,3 %, au troisième trimestre de 2014 et a augmenté de 109 millions de dollars, ou 10,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. Le bénéfice net au troisième trimestre est demeuré inchangé, en raison de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts similaires liés aux initiatives de réduction de la structure de coûts s'inscrivant dans le cadre de notre programme de bonification du bénéfice, des coûts d'intégration de Public Mobile, ainsi que de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette. En excluant ces éléments, le bénéfice net s'est accru d'un exercice à l'autre de 22 millions de dollars, ou 6,0 %, au troisième trimestre de 2014, et de 72 millions de dollars, ou 6,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2014.

Analyse du bénéfice net

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Bénéfice net	**355**	356	(0,3) %	**1 113**	1 004	10,9 %
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt	**22**	11	100,0 %	**36**	49	(26,5) %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt	**10**	—	100,0 %	**10**	17	(41,2) %
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt (se reporter à la *rubrique 5.2*)	**—**	(2)	100,0 %	**(2)**	15	n.s.
Bénéfice net compte non tenu des éléments ci-dessus	**387**	365	6,0 %	**1 157**	1 085	6,6 %

- Le **bénéfice par action (BPA) de base** a augmenté d'un exercice à l'autre de 0,02 $, ou 3,6 %, au troisième trimestre de 2014 et de 0,25 $, ou 16 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. L'incidence de Public Mobile sur le BPA de base s'est traduite par une diminution de 0,01 $ au troisième trimestre de 2014 et de 0,03 $ au cours des neuf premiers mois de 2014. Une tranche d'environ 0,02 $ de l'augmentation d'un exercice à l'autre du BPA de base au troisième trimestre et une tranche de 0,08 $ de l'augmentation au cours des neuf premiers mois de 2014 tiennent à la réduction du nombre d'actions découlant de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de 2014, déduction faite de l'exercice d'options d'achats; la tranche restante découle de l'accroissement du BAIIA.

Analyse du BPA de base (en dollars)

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
BPA de base	**0,58**	0,56	3,6 %	**1,80**	1,55	16,1 %
Ajouter :						
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt, par action	**0,04**	0,02	100 %	**0,06**	0,08	(25,0) %
Prime au titre du remboursement de la dette à long terme après impôt, par action	**0,02**	—	100 %	**0,02**	0,03	(33,3) %
Ajustements défavorables liés à l'impôt, par action (se reporter à la *rubrique 5.2*)	—	—	n.s.	—	0,02	(100,0) %
BPA de base compte non tenu des éléments ci-dessus	**0,64**	0,58	10,3 %	**1,88**	1,68	11,9 %

- Les **dividendes déclarés par action de participation** ont totalisé 0,38 $ au troisième trimestre de 2014, en hausse de 12 % par rapport au troisième trimestre de 2013. Le 5 novembre 2014, le conseil a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,40 $ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 2 janvier 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2014. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre reflète une augmentation de 0,04 $ par action, ou 11 %, par rapport au dividende par action de 0,36 $ déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance des dividendes décrit à la *rubrique 4.3*.

- **Incidences de l'acquisition de Public Mobile Holdings Inc.**
  Le 29 novembre 2013, nous avons acquis 100 % de Public Mobile, un exploitant canadien de téléphonie mobile dont les principaux marchés se trouvent à Toronto et à Montréal. Cet investissement a pour objectif d'accroître notre secteur des services mobiles, et notamment d'acquérir des licences de spectre additionnelles. La migration des clients de Public Mobile vers notre réseau 4G a été achevée au troisième trimestre de 2014.

  L'apport de Public Mobile à nos résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014 s'est traduit par une augmentation des produits du secteur des services mobiles de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 68 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par une diminution du BAIIA du secteur des services mobiles de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 16 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, et par une réduction du bénéfice net de 5 millions de dollars, ou environ 0,01 $ par action, au troisième trimestre de 2014, et de 17 millions de dollars, ou environ 0,03 $ par action, au cours des neuf premiers mois de 2014. Public Mobile a été entièrement intégrée à nos systèmes et à nos réseaux et on s'attend à ce qu'elle génère un BAIIA positif au cours des périodes ultérieures.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires)** au 30 septembre 2014 était de 2,18 fois, en baisse par rapport à 2,21 fois au 30 juin 2014, résultat qui s'explique par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires et par le fait que la dette nette est demeurée relativement inchangée. Notre fourchette à long terme visée pour ce ratio est de 1,50 à 2,00 fois. À la fin du troisième trimestre de 2014, ce ratio sortait légèrement de la fourchette à long terme visée par notre politique, en raison du financement de l'acquisition de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz pour 1,14 milliard de dollars en avril 2014. Nous aspirons toujours à ce qu'il revienne dans cette fourchette, mais étant donné les besoins de trésorerie pour les prochaines enchères de licences de spectre et les autres exigences, le moment auquel cela se produira est encore à déterminer. Bien que le ratio excède temporairement la fourchette à long terme visée, nous respectons les clauses restrictives de notre facilité de crédit renouvelable, en vertu desquelles nous ne pouvons laisser le ratio de levier financier consolidé de TELUS (tel qu'il est défini dans la facilité de crédit) dépasser 4,00:1,00. Se reporter à la *rubrique 7.5*.

- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont diminué d'un exercice à l'autre de 47 millions de dollars au troisième trimestre et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Les diminutions découlent principalement de la hausse des paiements d'impôt sur le résultat et des variations du fonds de roulement, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement du BAIIA consolidé pour le trimestre et les neuf premiers mois de 2014, ainsi que par la diminution des cotisations aux régimes à prestations définies du personnel pour la période de neuf mois.

- Les **sorties liées aux activités d'investissement** se sont accrues d'un exercice à l'autre de 59 millions de dollars au troisième trimestre et de 1,35 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement et, pour la période de neuf mois, du paiement relatif à l'acquisition de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz. Les **dépenses d'investissement** (excluant les licences de spectre) ont augmenté d'un exercice à l'autre de 102 millions de dollars au troisième trimestre et de 256 millions de dollars au cours de la période de neuf mois, en raison essentiellement des investissements continus dans l'infrastructure à large bande pour les services filaires et les services mobiles, afin d'accroître la couverture, la vitesse et la capacité du réseau, y compris le lancement du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz et l'élargissement du réseau LTE, et de brancher directement plus de foyers et d'entreprises aux installations de fibre optique, dans les activités visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes afin de soutenir nos initiatives accordant la priorité aux clients et la croissance du nombre d'abonnés, et dans les initiatives visant à préparer le réseau et les systèmes à la mise hors service future d'actifs existants.

- Les **sorties liées aux activités de financement** ont diminué d'un exercice à l'autre de 515 millions de dollars au troisième trimestre, résultat qui reflète une réduction des titres de créance à long terme émis, déduction faite des remboursements, facteur neutralisé en partie par la diminution des paiements aux fins du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, par rapport à la période correspondante de 2013. Au cours des neuf premiers mois de 2014, les entrées liées aux activités de financement se sont élevées à 355 millions de dollars, comparativement à des sorties liées aux activités de financement de 993 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013; ce résultat est attribuable à l'augmentation des titres de créance à long terme émis, déduction faite des remboursements, ainsi qu'à la diminution des paiements aux fins du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la réduction des emprunts à court terme (se reporter à la *rubrique 7.4*).

  Au cours des neuf premiers mois de 2014, le montant en trésorerie qui revient aux actionnaires s'est établi à 1,18 milliard de dollars, et se compose d'un montant de 680 millions de dollars au titre des dividendes versés et d'un montant de 500 millions de dollars au titre des rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014. Pour des renseignements plus détaillés sur notre programme pluriannuel de croissance des dividendes et sur nos programmes pluriannuels de rachat d'actions, se reporter à la *rubrique 4.3* et à la *rubrique 7.4*.

  Comme nous l'annoncions le 7 août 2014, nous avons exercé notre droit et procédé, le 8 septembre 2014, au remboursement par anticipation de tous nos billets de série CE à 5,95 % d'un montant de 500 millions de dollars. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2014 s'est élevée à environ 13 millions de dollars avant impôt.

- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont établis à 219 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 720 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, soit une diminution d'un exercice à l'autre de 146 millions de dollars au cours du trimestre et de 195 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. La diminution au cours des neuf premiers mois de 2014 tient principalement à la hausse des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) et à l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA. La diminution au cours du troisième trimestre tient aux mêmes facteurs que ceux ayant influé sur les résultats pour les neuf premiers mois de 2014, ainsi qu'à l'augmentation des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Nos activités principales sont décrites dans notre rapport de gestion annuel 2013.

Impératifs stratégiques

Depuis 2000, nous avons maintenu une orientation stratégique constante visant à tirer parti de la puissance d'Internet afin d'apporter aux Canadiens les meilleures solutions au foyer, au travail, et en mouvement. Nous nous concentrons sur nos principales activités de télécommunications au Canada, qui sont étayées par nos centres de service à la clientèle internationaux et par nos capacités en matière d'impartition.

En 2000, nous avons formulé six impératifs stratégiques qui demeurent pertinents en ce qui a trait à la croissance future, en dépit de l'évolution des contextes réglementaire, technologique et concurrentiel.
Ces six impératifs stratégiques continuent d'orienter nos interventions et contribuent à l'atteinte de nos objectifs financiers. Pour que des progrès soient réalisés relativement à ces initiatives stratégiques à long terme et afin de composer avec les occasions et les défis qui se présentent à court terme, nous établissons de nouveaux objectifs à chaque exercice, lesquels font l'objet d'une analyse plus détaillée à la *rubrique 3*. Une analyse de nos impératifs stratégiques est présentée ci-après.

Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles

Les produits tirés des services mobiles externes et des services filaires de transmission de données se sont établis à 7,4 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, soit une hausse de 502 millions de dollars, ou 7,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Les produits tirés des services filaires de transmission de la voix et autres produits ainsi que les autres produits d'exploitation se sont élevés à 1,5 milliard de dollars, soit une baisse d'un exercice à l'autre de 84 millions de dollars, ou 5,4 %. Les produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données représentent 83 % des produits consolidés de TELUS au cours des neuf premiers mois de 2014, soit une hausse de un point de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

Le secteur des soins de santé demeure l'un des quatre principaux éléments cibles de notre stratégie d'intégration verticale.

Au début de septembre, nous avons acquis Prescripteur ZRx de l'entreprise québécoise ZoomMed Inc., une technologie Web grâce à laquelle les médecins peuvent utiliser un appareil mobile pour rédiger les ordonnances tout en consultant directement la couverture d'assurance du patient. Cette technologie permettra à TELUS Santé de devenir la première organisation du secteur des technologies en santé au Canada en mesure d'offrir un service de validation de l'assurance dans l'ensemble du pays au moment de la rédaction des ordonnances, ce qui accélérera le traitement des demandes de règlement.

En raison de notre engagement envers la responsabilité sociale et l'atteinte d'une croissance durable et de nos efforts visant à devenir à l'échelle mondiale une entreprise citoyenne chef de file, TELUS s'est classée à l'indice Dow Jones de durabilité en Amérique du Nord (l'« indice ») pour une 14e année d'affilée. L'indice mesure le rendement des leaders mondiaux en matière de durabilité en se basant sur une évaluation approfondie de critères économiques, environnementaux et sociaux à long terme comprenant la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques et des crises, la gestion des relations clients et la conscience sociale. Cette année, nous avons amélioré notre note globale, qui est de 83 pour cent, en hausse de quatre points par rapport à l'exercice précédent. Nous sommes la seule société du secteur des télécommunications au Canada et l'une des deux seules sociétés du secteur des télécommunications en Amérique du Nord inscrites à l'indice.

Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles

En 2014, nous continuons d'investir dans l'élargissement et la mise à niveau de notre infrastructure à large bande et de notre réseau 4G LTE, ainsi que dans les initiatives visant à assurer la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes, afin d'accroître la vitesse et la capacité disponibles pour les services Internet, de brancher plus de foyers et d'entreprises aux services Internet haute vitesse, et d'accroître la portée du service Télé OPTIK.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

En août 2014, nous avons lancé une solution de gestion d'appareils mobiles (MDM) infonuagique afin d'aider les entreprises canadiennes à assurer la sécurité de leurs appareils mobiles et à nous joindre à la tendance croissante à l'égard du concept « apportez votre propre appareil » (AVPA). La solution MDM est optimisée par la plateforme AirWatch par VMware, et des services de soutien professionnel sont fournis par Vox Mobile. La plateforme permet aux entreprises de gérer leurs téléphones intelligents et leurs tablettes au moyen d'un portail infonuagique convivial; des profils d'utilisateur préconfigurés permettent de simplifier l'inscription, la configuration et la mise à niveau des appareils. La solution s'applique à toutes les entreprises de télécommunications, ainsi qu'aux appareils fonctionnant à l'aide des systèmes d'exploitation BlackBerry, iOS, Android et Windows.

En septembre 2014, nous avons conclu un partenariat avec Mojio grâce auquel les Canadiens pourront profiter de la technologie automobile connectée. La solution Mojio se compose d'un appareil cellulaire qui est branché dans le port de diagnostic de bord du véhicule et qui permet de connecter le véhicule à Internet au moyen

de notre réseau mobile, donnant ainsi accès aux conducteurs à des fonctions de diagnostic et de surveillance de leur véhicule, ainsi qu'à une fonction automatisée de suivi des déplacements à l'aide de leur téléphone intelligent.

Au cours du troisième trimestre, nous avons également conclu un partenariat avec Syniverse afin d'offrir à nos clients une technologie qui leur permet d'effectuer des paiements en toute sécurité lorsqu'ils voyagent. La nouvelle technologie, qui est optimisée par le portail Mobile Intelligence de Syniverse et par MasterCard, offre un service de sécurité amélioré à nos clients. Le portail Mobile Intelligence de Syniverse optimise le contexte mobile, soit l'information concernant les caractéristiques mobiles des clients telles que leur emplacement géographique actuel, les canaux mobiles qu'ils utilisent et leurs profils d'achat, de manière à confirmer que l'appareil mobile du détenteur de carte est situé à l'endroit où la vente ou l'achat a lieu. En combinant la vitesse et l'intelligence de notre réseau mondial et les données relatives au contexte mobile, nous pouvons ainsi améliorer davantage l'expérience client des détenteurs de cartes en assurant l'approbation des transactions légitimes effectuées par nos clients lorsqu'ils voyagent.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique

Notre grande priorité depuis 2010 a été de nous concentrer d'abord sur les clients alors que nous nous efforçons d'offrir constamment une expérience client exceptionnelle et de conquérir le cœur et l'esprit des Canadiens dans le but de devenir la société la plus recommandée dans les marchés où nous offrons des services. Pour une troisième année de suite, le service Koodo Mobile s'est classé au premier rang parmi les fournisseurs de services mobiles autonomes, en ce qui concerne le degré de satisfaction des clients, dans le cadre de l'étude annuelle 2014 sur l'expérience totale des clients de services mobiles au Canada publiée par J.D. Power en mai 2014.

Nos quatre engagements en matière d'expérience client qui étayent nos objectifs internes et nos priorités et nous aident à offrir une expérience supérieure à nos clients sont les suivants :

- Nous prenons en main chaque expérience client;
- Nous travaillons en équipe pour respecter nos promesses;
- Nous tirons des leçons des commentaires fournis par nos clients et prenons des mesures pour nous améliorer, chaque jour;
- Nous sommes aimables, serviables et pleins de sollicitude.

Le Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (le « CPRST ») a publié son rapport annuel le 4 novembre 2014 dans lequel il confirme une fois de plus notre position de chef de file du secteur des télécommunications en matière de service à la clientèle. Pour une troisième année d'affilée, notre démarche en matière de service à la clientèle a donné lieu à une importante diminution du nombre de plaintes présentées au CPRST, ce nombre ayant diminué de 26 % par rapport à l'exercice précédent, et ce, malgré le fait que nous avons attiré un nombre important de nouveaux abonnés aux services mobiles et filaires.

Selon le rapport, en 2013 et en 2014, il n'y a eu que 653 plaintes de la part de nos clients et 172 plaintes de la part des clients de Koodo, ce qui représente une très faible proportion des 13,5 millions de connexions d'abonnés à nos services à l'heure actuelle.

Cette amélioration continue d'un exercice à l'autre témoigne de l'engagement de toute l'équipe de TELUS quant à la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel. Nous nous sommes basés sur les rapports du CPRST publiés dans le passé et sur les commentaires que nous fournissent directement nos clients pour mettre en œuvre plusieurs changements, et nous continuerons de tirer des renseignements du rapport publié cette année afin d'apporter d'autres améliorations.

Le CPRST a pour mission d'aider les clients et les fournisseurs de services de télécommunications à régler une grande variété de plaintes qui touchent les produits et les services, y compris les services de téléphonie résidentielle, les services interurbains, les services mobiles, l'accès à Internet filaire et mobile, les annuaires pages blanches, l'assistance-annuaire et les services des exploitants de télécommunications.

3. Priorités de la société pour 2014

Nous confirmons nos priorités ou en établissons de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les impératifs stratégiques à long terme de TELUS et de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme.

Priorités de la société pour 2014

- Fournir aux clients des produits alignés sur la promesse de marque « le futur est simple[MD] » de TELUS en accordant la priorité aux clients, et chercher à atteindre notre place de chef de file mondial pour ce qui est de la probabilité que nos clients recommandent nos produits, nos services et les membres de notre équipe
- Rehausser notre culture gagnante afin de bénéficier d'un avantage concurrentiel soutenu, notamment en donnant avec compassion aux collectivités que nous servons
- Améliorer notre fiabilité, notre efficience et notre efficacité opérationnelles
- Accroître notre avantage concurrentiel en faisant preuve d'un leadership technologique fiable et axé sur les clients
- Accroître la position de chef de file de TELUS dans ses marchés choisis des entreprises et du secteur public
- Accroître la position de chef de file de TELUS en ce qui concerne la gestion des renseignements de santé

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse complète de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2013. L'analyse suivante reflète les changements survenus au troisième trimestre de 2014.

En 2014, nous continuons d'afficher l'un des taux de désabonnement les plus faibles à l'échelle mondiale. Le troisième trimestre de 2014 représente le cinquième trimestre consécutif au cours duquel le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés s'est avéré inférieur à 1 %, ce qui concorde avec notre plus faible taux de désabonnement enregistré au deuxième trimestre de 2006. Le taux de désabonnement combiné de 1,25 % comptabilisé au troisième trimestre de 2014 représente le plus faible taux de désabonnement enregistré depuis que nous sommes devenus une entreprise de télécommunications nationale il y a 14 ans. Ces résultats constituent un autre exemple du succès de notre culture distincte accordant la priorité aux clients et de l'attention que nous continuons de prêter à la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel, facteurs conjugués à l'offre de nouveaux produits et services attrayants.

Secteur des services mobiles

En 2014, nous avons acquis du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz et amorcé son déploiement, et nous avons commencé à l'exploiter de manière à ce que nos abonnés puissent en bénéficier. Au 30 septembre 2014, notre réseau 4G LTE couvrait plus de 85 % de la population canadienne, soit une augmentation par rapport à plus de 79 % de la population canadienne au 30 septembre 2013. À l'extérieur des zones de couverture du réseau LTE, les appareils fondés sur la technologie LTE que nous offrons fonctionnent également sur notre réseau HSPA+, qui couvrait 99 % de la population au 30 septembre 2014.

Nous continuons de réaffecter notre spectre mobile afin d'améliorer nos services sur le réseau LTE. Dans le cadre de cette réaffectation, nous avons amorcé la mise hors service des services de transmission de données fondés sur la norme EVDO (d'après l'anglais *enhanced voice-data optimized*), sur le réseau AMRC. Les services de transmission de la voix sur le réseau AMRC demeureront opérationnels pendant plusieurs années, mais ils seront réaffectés à une portion différente du même spectre dans la bande de fréquence de 800 MHz. La norme EVDO permettait des vitesses de téléchargement et de téléversement de 2,4 à 3,1 mégabits par seconde (Mbps); le spectre redéployé permettra des vitesses d'accès à Internet et à d'autres services de 14 à 84 Mbps.

En juillet 2014, le gouvernement fédéral a proposé que du spectre soit réservé pour les entreprises de télécommunications qui offrent des services mobiles et dont la part du marché des abonnés des services mobiles est inférieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale, dans le cadre des enchères concernant le spectre des SSFE-3 annoncées récemment. Il est difficile de savoir quelle sera l'incidence des propositions visant le spectre des SSFE-3 par suite de l'arrivée de nouveaux concurrents.

Secteur des services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales et nous nous engageons à offrir des capacités de réseau à large bande au plus grand nombre possible de foyers canadiens. Au cours du troisième trimestre de 2014, nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations de fibre optique, nous avons accru les vitesses du service Internet à large bande, nous avons également accru le nombre de vidéos sur demande offertes dans le cadre du service télévision sur IP ainsi que le contenu haute définition, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et des services groupés de transmission de données. Nous continuerons également d'investir dans nos centres de données Internet à la fine pointe de la technologie, et de créer une infrastructure informatique évoluée et diversifiée à l'échelle régionale au Canada. Au 30 septembre 2014, environ 2,8 millions de foyers en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, comparativement à environ 2,6 millions de foyers au 30 septembre 2013, bénéficiaient de notre couverture à large bande haute vitesse.

4.2 Ressources opérationnelles

Pour une analyse de nos ressources opérationnelles, se reporter à la *rubrique 4.2* de notre rapport de gestion annuel 2013.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés à notre infrastructure de télécommunications. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, ainsi que le ratio de distribution. Se reporter aux descriptions, à la *rubrique 11.1*.

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS en vertu de notre programme pluriannuel de croissance des dividendes

- Le 6 août 2014, notre conseil d'administration a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 0,38 $ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 1er octobre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2014. Ce dividende reflète une hausse de 0,04 $, ou 12 %, par rapport au dividende de 0,34 $ par action versé à l'exercice précédent, ce qui est conforme au plan en vertu duquel nous comptons effectuer une hausse de dividendes annuelle se situant aux alentours de 10 % jusqu'en 2016.
- Le 5 novembre 2014, notre conseil d'administration a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,40 $ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 2 janvier 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2014. Ce dividende pour le quatrième trimestre reflète une hausse de 0,04 $, ou 11 %, par rapport au dividende de 0,36 $ par action versé à l'exercice précédent, ce qui est conforme au plan en vertu duquel nous comptons effectuer une hausse de dividendes annuelle se situant aux alentours de 10 % jusqu'en 2016.

Racheter des actions ordinaires de TELUS aux fins d'annulation dans le cadre de nos programmes pluriannuels de rachat d'actions

- Le 23 septembre 2014, nous avons exécuté avec succès notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014 et racheté environ 13 millions d'actions ordinaires, le montant qui revient aux actionnaires s'étant établi à 500 millions de dollars. Le prix d'achat moyen des actions s'est élevé à 38,45 $. Les actions rachetées représentent 2,1 % des actions en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») visant une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015 »), aux fins du rachat et de l'annulation d'un nombre maximal de 16 millions d'actions ordinaires d'une valeur maximale de 500 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 1er octobre 2014. Ces rachats sont effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange (la « NYSE »), d'autres types de plateformes de négociation ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables. Ce nombre d'actions représente une tranche supplémentaire de 2,6 % des actions ordinaires de TELUS en circulation à la date à laquelle l'avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été déposé auprès de la TSX. Les actions seront rachetées seulement au moment souhaité et si nous le jugeons souhaitable.
- Nous avons également mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter nos actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres établis par TELUS avant toute période d'interdiction de transiger, conformément aux règles de la TSX, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux conditions de l'accord conclu entre le courtier et TELUS. Le programme de rachat d'actions automatique a été approuvé par la TSX et exécuté le 1er octobre 2014; il pourrait être exécuté de temps à autre par la suite. Tous les autres rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au gré de la société.
- Rien ne garantit que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015 ni que nous renouvellerons notre offre pour 2016. Se reporter à *« La capacité de maintenir et d'exécuter des programmes pluriannuels de rachat d'actions jusqu'en 2016 »*, à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (présentées comme des emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Nous avons réduit l'encours du papier commercial, le ramenant de 697 millions de dollars au 30 juin 2014 à 155 millions de dollars au 30 septembre 2014. Le solde au 31 décembre 2013 était de néant.
- Le produit des créances clients titrisées s'est élevé à 100 millions de dollars au troisième trimestre de 2014, soit un montant inchangé par rapport aux premier et deuxième trimestres de 2014.

Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier

De temps à autre, il se pourrait que nos résultats sortent de la fourchette à long terme visée par notre politique; toutefois, nous ferons de notre mieux pour qu'ils reviennent dans cette fourchette, car nous sommes d'avis que la ligne directrice de notre politique contribue au maintien des notations du crédit de première qualité qui nous sont attribuées.

- Maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des notations équivalentes – Au 6 novembre 2014, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires de 1,50 à 2,00 fois – Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.
- Indication à l'égard du ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective – Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

5.1 Généralités

Nos secteurs opérationnels constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**T3 2014**	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013	T2 2013	T1 2013	T4 2012
Produits d'exploitation	**3 028**	2 951	2 895	2 948	2 874	2 826	2 756	2 851
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services	**1 333**	1 268	1 222	1 349	1 237	1 222	1 154	1 330
Charge au titre des avantages du personnel	**630**	610	596	648	602	606	568	603
Dotation aux amortissements	**459**	444	463	461	445	446	451	478
Total des charges d'exploitation	**2 422**	2 322	2 281	2 458	2 284	2 274	2 173	2 411
Bénéfice d'exploitation	**606**	629	614	490	590	552	583	440
Coûts de financement	**124**	115	102	110	109	132	96	96
Bénéfice avant impôt	**482**	514	512	380	481	420	487	344
Charge d'impôt sur le résultat	**127**	133	135	90	125	134	125	81
Bénéfice net et bénéfice net attribuable aux actions de participation	**355**	381	377	290	356	286	362	263
Bénéfice net par action de participation[1]								
– De base	**0,58**	0,62	0,61	0,47	0,56	0,44	0,56	0,40
– Dilué	**0,58**	0,62	0,60	0,46	0,56	0,44	0,55	0,40
Dividendes déclarés par action de participation[1]	**0,38**	0,38	0,36	0,36	0,34	0,34	0,32	0,32
Information supplémentaire								
BAIIA[2]	**1 065**	1 073	1 077	951	1 035	998	1 034	918
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA[2]	**30**	11	8	33	15	39	11	19
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[2]	**1 095**	1 084	1 085	984	1 050	1 037	1 045	937
Flux de trésorerie disponibles[2]	**219**	210	291	136	365	192	358	263

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.
2. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR ».*

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés continue de refléter i) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés du réseau mobile, en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés et de l'utilisation accrue des services de transmission de données; ii) les produits tirés de l'équipement mobile qui se sont de façon générale accrus d'un exercice à l'autre en raison de l'augmentation des ventes de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur; iii) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services filaires de transmission de données découlant du service Internet, des services de transmission de données améliorés et des services TELUS TV, la hausse des produits tirés de TELUS Santé et de l'impartition des processus d'affaires, qui a excédé la diminution des produits tirés des services mobiles et filaires de transmission de la voix et des autres produits.

Les produits à la hausse tirés du réseau mobile reflètent la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés, l'utilisation accrue des services de transmission de données et la hausse des produits tirés des services de transmission de données en itinérance de gros, facteurs neutralisés en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. La croissance des produits tirés des services de transmission de données découle de la plus importante consommation de données en raison de la prolifération des téléphones intelligents, des tablettes et des autres appareils mobiles, de l'élargissement des réseaux, de l'utilisation accrue d'applications et d'autres services mobiles de transmission de données, ainsi que du plus grand nombre d'abonnés ayant opté pour des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, compte tenu de l'effet compensatoire de l'utilisation accrue de forfaits de partage de données. La croissance des produits tirés des services de transmission de données reflète également la hausse des volumes de services d'itinérance, laquelle a été neutralisée par la réduction des tarifs d'itinérance découlant de l'offre d'ensembles de services d'itinérance plus concurrentiels. Par conséquent, les PMAA combinés mensuels se sont accrus d'un exercice à l'autre au cours de 16 trimestres consécutifs. La tendance au chapitre de la croissance des produits tirés des services de transmission de données est touchée par les pressions concurrentielles qui entraînent l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, y compris le partage de données, et un nombre plus élevé de forfaits de messagerie textuelle illimitée, ainsi que le transfert du trafic de données vers les points d'accès sans fil (Wi-Fi) qui sont de plus en plus disponibles. En juillet 2013, nous avons lancé de nouveaux forfaits de deux ans pour les services mobiles, qui ont eu une incidence sur les tendances au chapitre de l'acquisition et de la fidélisation des abonnés, y compris l'optimisation des forfaits d'appels et de messagerie textuelle illimités et des forfaits de partage de données des abonnés, et qui pourraient augmenter la fréquence à laquelle les abonnés mettent leurs appareils et services à jour. Au fur et à mesure que les abonnés renouvelleront leur contrat en vertu des forfaits de deux ans, les PMAA devraient continuer d'augmenter au fil du temps. Toutefois, l'issue de cette situation dépend fortement de la concurrence et du comportement des consommateurs, ainsi que du choix des appareils et d'autres facteurs. De plus, la mise en œuvre du nouveau Code national du CRTC peut entraîner des défis opérationnels en raison de contrats de clients d'une durée de deux ans et de trois ans qui arriveront à échéance simultanément en 2015.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des frais d'acquisition connexes et des ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère saisonnier important aux troisième et quatrième trimestres. Ces facteurs peuvent aussi habituellement avoir une plus grande incidence lorsque survient le lancement d'appareils emblématiques. Le BAIIA du secteur des services mobiles affiche habituellement une baisse séquentielle du troisième au quatrième trimestre, en raison de l'intensification continue de la concurrence et du caractère saisonnier des mises en service. Les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Dans le passé, les PMAA mensuels tirés des services mobiles ont enregistré des hausses séquentielles saisonnières aux deuxième et troisième trimestres en raison de l'utilisation accrue de ces services pendant la saison des vacances et du recours aux services d'itinérance, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de données reflète la croissance des services Internet et des services de transmission de données améliorés, y compris l'utilisation accrue et l'adoption de services assortis de vitesses plus élevées, l'augmentation continue, toutefois plus modérée, du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 14 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2014), les services d'impartition des processus d'affaires, les services TELUS Santé et les hausses de tarifs. La croissance des produits tirés des services Internet tient à l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse (croissance de 5,7 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2014), ainsi qu'à l'offre de services groupés avec le service Télé OPTIK et à certaines hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des lignes d'accès au réseau découle du passage aux services mobiles et aux services et applications IP, ainsi que de la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises propriétaires d'installations. Compte non tenu de la tendance positive enregistrée au cours des deux derniers trimestres en raison d'installations visant des entreprises clientes données, la tendance générale au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau est à la baisse, résultat qui reflète l'intensification de la concurrence sur les marchés des petites et moyennes entreprises, ainsi que le remplacement des lignes de transmission de la voix par les services IP.

La tendance au chapitre de la charge liée aux achats de biens et services reflète l'augmentation des coûts liés au contenu découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés à TELUS TV et la hausse des tarifs de programmation, l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liée à la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus, et la hausse des coûts d'exploitation du réseau pour tenir compte de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services mobiles.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel tient compte de l'augmentation des charges de rémunération et du nombre d'employés équivalents temps plein (ETP) du secteur des services mobiles afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés en partie par une hausse des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés dans le coût de l'actif qui sont associés à l'accroissement des dépenses d'investissement, comme il est décrit à la *rubrique 7.3*. La charge au titre des avantages du personnel comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires, qui ont tendance à fluctuer d'un trimestre à l'autre.

La tendance générale au chapitre de la dotation aux amortissements est de manière séquentielle demeurée relativement inchangée, résultat qui tient au fait que les augmentations sous-jacentes provenant de la croissance des immobilisations résultant des acquisitions, l'élargissement de notre infrastructure à large bande et l'amélioration de la couverture du réseau LTE ont été neutralisés en partie par des ajustements découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

Les coûts de financement comprennent des charges relatives à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme d'environ 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 23 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013. De plus, les coûts de financement pour les huit périodes présentées comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations de l'impôt sur le résultat, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. La tendance au chapitre du BPA de base reflète également l'incidence des rachats d'actions en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Ajustements liés à l'impôt sur le résultat

	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013	T2 2013	T1 2013	T4 2012
Incidence sur le bénéfice net (en millions de dollars)	**—**	2	—	12	2	(22)	5	10
Incidence sur le bénéfice par action (en dollars)	**—**	—	—	0,02	—	(0,03)	0,01	0,02

La tendance au chapitre des entrées liées aux activités d'exploitation reflète la croissance du BAIIA consolidé, déduction faite de la hausse des intérêts découlant de nos activités de refinancement et de l'accroissement des paiements d'impôt sur le résultat. La tendance au chapitre des flux de trésorerie disponibles reflète également les facteurs relatifs aux entrées liées aux activités d'exploitation ainsi que l'accroissement des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre), mais elle ne tient pas compte de l'incidence de certaines variations du fonds de roulement, notamment les créances clients et les dettes fournisseurs. Étant donné que nous prévoyons participer aux futures enchères de spectre, nous nous attendons à continuer d'engager des dépenses liées aux licences de spectre.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel). Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, et à la section concernant les dépenses d'investissement de la *rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement ».*

Produits d'exploitation

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Services	**2 801**	2 687	4,2 %	**8 252**	7 902	4,4 %
Équipement	**199**	168	18,5 %	**560**	506	10,7 %
Produits tirés des services et de l'équipement	**3 000**	2 855	5,1 %	**8 812**	8 408	4,8 %
Autres produits d'exploitation	**28**	19	47,4 %	**62**	48	29,2 %
	3 028	2 874	5,4 %	**8 874**	8 456	4,9 %

- Les **produits tirés des services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 114 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 350 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, résultats qui reflètent la croissance du nombre d'abonnés, l'utilisation accrue des services de transmission de données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données, la hausse des volumes de services de transmission de données en itinérance de gros, l'incidence des forfaits de deux ans

assortis de tarifs plus élevés, l'augmentation des produits tirés des services Internet, des services de transmission de données améliorés et des services TELUS TV, laquelle découle de la croissance du nombre d'abonnés, l'accroissement des produits tirés des services TELUS Santé, ainsi que l'accroissement des services d'impartition des processus d'affaires, facteurs neutralisés en partie par la réduction des produits tirés des services mobiles et filaires de transmission de la voix.

- Les **produits tirés de l'équipement** se sont accrus d'un exercice à l'autre de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 54 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Les produits tirés de l'équipement mobile ont augmenté d'un exercice à l'autre de 30 millions de dollars au troisième trimestre et de 46 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de la plus grande proportion de téléphones intelligents plus coûteux vendus.
- Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 14 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison des profits découlant de la cession de biens immobiliers et d'autres placements.

Charges d'exploitation

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Achat de biens et services	**1 333**	1 237	7,8 %	**3 823**	3 613	5,8 %
Charge au titre des avantages du personnel	**630**	602	4,7 %	**1 836**	1 776	3,4 %
Amortissement des immobilisations corporelles	**363**	342	6,1 %	**1 057**	1 033	2,3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	103	(6,8) %	**309**	309	—
	2 422	2 284	6,0 %	**7 025**	6 731	4,4 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté d'un exercice à l'autre de 138 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 294 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.

- L'**achat de biens et services** a augmenté d'un exercice à l'autre de 96 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 210 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Ces hausses reflètent l'augmentation des coûts de programmation liés aux services TELUS TV, les charges au titre de l'équipement mobile liées à la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus, l'accroissement des volumes de fidélisation, la hausse des coûts liés au réseau et des coûts visant à soutenir la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, l'accroissement du coût des produits vendus relatif à l'augmentation des produits tirés de TELUS Santé, ainsi qu'une évaluation rétroactive de l'apport supplémentaire au titre des produits tirés des services de télévision d'environ 15 millions de dollars, qui est affecté à nos exigences de financement de la programmation canadienne, déduction faite de la baisse des ajouts bruts d'abonnés des services mobiles et de la diminution des exigences en matière de main-d'œuvre externe du secteur des services filaires.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 60 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison principalement de l'accroissement de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein du secteur des services mobiles pour assurer le service à la clientèle et le soutien technique de même que du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, ainsi que, pour le troisième trimestre de 2014, de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts similaires au titre des initiatives d'efficacité opérationnelle, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés dans le coût de l'actif pour le trimestre et la période de neuf mois. La diminution des coûts de restructuration et autres coûts similaires pour les neuf premiers mois de 2014 tient à l'accroissement, en 2013, des charges liées aux initiatives de réduction de la structure de coûts.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté d'un exercice à l'autre de 21 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 24 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de la croissance des immobilisations (telles que les actifs liés au réseau à large bande et aux services de télévision, le réseau LTE mobile et les centres de données Internet), facteur neutralisé en partie par l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a diminué d'un exercice à l'autre de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et est demeuré inchangé au cours des neuf premiers mois de 2014. La diminution au cours du trimestre reflète des ajustements de 19 millions de dollars au titre de la durée d'utilité des logiciels, qui découlent de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs, facteur neutralisé en partie par la croissance de 12 millions de dollars des immobilisations incorporelles. Au cours des neuf premiers mois de 2014, l'augmentation de la dotation aux amortissements découlant de la croissance des logiciels administratifs et logiciels pour applications réseau a été neutralisée par la réduction de la dotation aux amortissements découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

Bénéfice d'exploitation

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Bénéfice d'exploitation	**606**	590	2,7 %	**1 849**	1 725	7,2 %

Le bénéfice d'exploitation a augmenté d'un exercice à l'autre de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 124 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Le résultat enregistré au troisième trimestre tient compte de la hausse de 20 millions de dollars du BAIIA du secteur des services mobiles et de la hausse de 10 millions de dollars du BAIIA du secteur des services filaires, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation de 14 millions de dollars du total de la dotation aux amortissements. L'augmentation du bénéfice d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2014 tient compte de la hausse de 86 millions de dollars du BAIIA du secteur des services mobiles et de l'accroissement de 62 millions de dollars du BAIIA du secteur des services filaires, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation de 24 millions de dollars du total de la dotation aux amortissements.

Coûts de financement

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Charges d'intérêts excluant la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	**114**	94	21,3 %	**329**	283	16,3 %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, avant impôt sur le résultat	**13**	—	100,0 %	**13**	23	(43,5) %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	**1**	13	(92,3) %	**2**	40	(95,0) %
Charges (produits) d'intérêts et (profits) pertes de change	**(4)**	2	n.s.	**(3)**	(9)	66,7 %
	124	109	13,8 %	**341**	337	1,2 %

Les coûts de financement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 46 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison principalement de l'augmentation du solde moyen de la dette à long terme, facteur neutralisé en partie par la réduction du taux d'intérêt effectif.
- La **prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme** d'environ 13 millions de dollars avant impôt sur le résultat liée au remboursement par anticipation de 500 millions de dollars de billets de série CE à 5,95 % effectué en septembre 2014. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 23 millions de dollars avant impôt sur le résultat comptabilisée en 2013 découle du remboursement d'une tranche de 700 millions de dollars des billets de série CF à 4,95 % effectué en mai 2013, soit un an avant leur échéance initiale.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** est, pour les périodes de 2014 et de 2013, calculé en fonction du montant net de l'excédent au titre des prestations définies au 31 décembre 2013 et du montant net du déficit au titre des prestations définies au 31 décembre 2012. La diminution en 2014 tient au fait que le déficit net au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel a été remplacé par un excédent nominal découlant des rendements élevés enregistrés et de l'application d'un taux d'actualisation plus élevé au 31 décembre 2013, déduction faite de l'augmentation des espérances de vie hypothétiques. Se reporter à la *note 14* de nos états financiers consolidés annuels 2013 pour les hypothèses.

- Les **produits d'intérêts et profits ou pertes de change** fluctuent d'une période à l'autre. Les produits d'intérêts se sont élevés à néant au troisième trimestre et à 1 million de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à néant au troisième trimestre et à 7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013. Le profit de change s'est élevé à 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2014, par rapport à une perte de change de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2013. Le profit de change s'est établi à 2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2014 et de 2013.

Les activités de refinancement ont donné lieu à la réduction du risque de refinancement à court terme de la dette à long terme au moyen de l'accroissement de la durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme (excluant le papier commercial), la portant de 8,6 ans à l'exercice précédent à environ 11,2 ans au 30 septembre 2014. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) s'élevait à 4,72 % au 30 septembre 2014, par rapport à 5,07 % à l'exercice précédent. L'émission par TELUS de papier commercial à court terme est soutenue par une facilité de crédit à terme consentie qui prendra fin le 31 mai 2019. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à *« Émission et remboursement de titres de créance à long terme »*, à la *rubrique 7.4*.

Impôt sur le résultat

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	**126**	126	—	**395**	362	9,1 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	**—**	—	—	**—**	22	(100,0) %
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	**—**	(1)	100,0 %	**(2)**	(2)	—
Autres	**1**	—	100,0 %	**2**	2	—
	127	125	1,6 %	**395**	384	2,9 %
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (en %)	**26,1**	26,1	— pt	**26,2**	26,1	0,1 pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	**26,3**	26,0	0,3 pt	**26,2**	27,7	(1,5) pt

Les impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés sont demeurés inchangés d'un exercice à l'autre au troisième trimestre de 2014 et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 33 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Cette augmentation pour les neuf premiers mois de 2014 découle essentiellement de la croissance du bénéfice avant impôt.

Bénéfice global

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Bénéfice net	**355**	356	(0,3) %	**1 113**	1 004	10,9 %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	**1**	1	—	**(2)**	(7)	71,4 %
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat – réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	**(14)**	152	n.s.	**207**	243	(14,8) %
Bénéfice global	**342**	509	(32,8) %	**1 318**	1 240	6,3 %

Le bénéfice global a diminué d'un exercice à l'autre de 167 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et a augmenté de 78 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. La diminution pour le trimestre tient au fait que les rendements positifs comptabilisés au troisième trimestre de 2013 relativement à l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi ont excédé la réévaluation des régimes à prestations définies du personnel au troisième trimestre de 2014. L'augmentation au cours des neuf premiers mois de 2014 découle essentiellement de l'augmentation de 109 millions de dollars du bénéfice net, facteur neutralisé en partie par la diminution de la réévaluation des régimes à prestations définies du personnel (l'augmentation des rendements de l'actif au titre des régimes à prestations définies du personnel ayant été largement neutralisée par

les restrictions découlant du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations définies du personnel). Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que les variations de la juste valeur latente de placements disponibles à la vente.

5.4 Secteur des services mobiles

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles (en excluant Public Mobile)[1]

Aux 30 septembre	**2014**	2013	Variation
Abonnés[1] (en milliers)			
Postpayés	**6 990**	6 732	3,8 %
Prépayés	**999**	1 078	(7,3) %
Total	**7 989**	7 810	2,3 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés[1, 2] (en %)	**87,5**	86,2	1,3 pt
Population couverte par le réseau HSPA+[3] (en millions)	**35,2**	34,9	0,9 %
Population couverte par le réseau LTE[3] (en millions)	**30,2**	27,9	8,2 %

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Ajouts bruts d'abonnés[1] (en milliers)						
Postpayés	**286**	282	1,4 %	**767**	827	(7,3) %
Prépayés	**124**	138	(10,1) %	**336**	369	(8,9) %
Total	**410**	420	(2,4) %	**1 103**	1 196	(7,8) %
Ajouts nets d'abonnés[1] (en milliers)						
Postpayés	**113**	106	6,6 %	**239**	265	(9,8) %
Prépayés	**—**	(2)	n.s.	**(56)**	(49)	(14,3) %
Total	**113**	104	8,7 %	**183**	216	(15,3) %
PMAA combinés, par mois[1, 4] (en dollars)	**64,51**	62,49	3,2 %	**62,76**	61,22	2,5 %
Taux de désabonnement, par mois[1, 4] (en %)						
Combinés	**1,25**	1,36	(0,11) pt	**1,30**	1,42	(0,12) pt
Services postpayés	**0,90**	0,99	(0,09) pt	**0,93**	1,05	(0,12) pt
Frais d'acquisition[5] par ajout brut d'abonné[1, 4] (en dollars)	**401**	399	0,5 %	**391**	381	2,7 %
Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau[1, 4] (en %)	**11,5**	11,2	0,3 pt	**11,0**	10,9	0,1 pt

1. Lorsqu'il est indiqué, les indicateurs opérationnels pour le secteur des services mobiles excluent les abonnés de Public Mobile (société acquise le 29 novembre 2013), qui sont tous des abonnés des services prépayés.
2. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnés aux services machine à machine sont exclus de ce résultat, conformément aux nouvelles pratiques de l'industrie. Le nombre d'abonnés cumulatif tient compte d'ajustements du solde d'ouverture effectués le 1er avril 2013 afin d'éliminer environ 76 000 abonnés aux services machine à machine. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2013, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des services mobiles postpayés de manière à supprimer les abonnés du service Mike, étant donné que nous avons cessé de commercialiser les produits Mike et que nous avons amorcé la mise hors service du réseau iDEN. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés tient compte d'un ajustement au 1er octobre 2013 effectué de manière à supprimer environ 94 000 abonnés au service Mike du nombre d'abonnés des services mobiles postpayés, nombre qui représente selon nous les abonnés qui ne sont pas susceptibles de migrer vers nos nouveaux services.
3. Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
4. Se reporter à la *rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels – services mobiles »*. Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.
5. Frais d'acquisition.

Les produits du secteur des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 122 millions de dollars, ou 7,7 %, au troisième trimestre de 2014 et de 301 millions de dollars, ou 6,6 %, au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de la croissance des PMAA découlant de la hausse de 24 % des produits tirés des services de transmission de données au troisième trimestre de 2014, facteur neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. Le total tient compte des produits de Public Mobile tirés des services de réseau et de l'équipement et autres produits, qui se sont établis à 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 68 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Produits tirés des services de réseau	**1 538**	1 443	6,6 %	**4 459**	4 207	6,0 %
Équipement et autres produits	**146**	120	21,7 %	**384**	338	13,6 %
Produits d'exploitation externes	**1 684**	1 563	7,7 %	**4 843**	4 545	6,6 %
Produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles	**13**	12	8,3 %	**39**	36	8,3 %
Total des produits d'exploitation[1]	**1 697**	1 575	7,7 %	**4 882**	4 581	6,6 %
Total des produits d'exploitation (excluant Public Mobile)	**1 678**	1 575	6,5 %	**4 814**	4 581	5,1 %
Produits tirés des services de transmission de données par rapport aux produits tirés des services de réseau (en %)	**51**	44	7 pts	**49**	43	6 pts

1. Comprend les produits de Public Mobile, qui s'établissent à 19 $ au troisième trimestre de 2014 et à 68 $ au cours des neuf premiers mois de 2014. Les produits au troisième trimestre se composent d'un montant de 17 $ au titre des produits tirés des services de réseau et d'un montant de 2 $ au titre de l'équipement et autres produits. Les produits au cours des neuf premiers mois de 2014 se composent d'un montant de 60 $ au titre des produits tirés des services de réseau et d'un montant de 8 $ au titre de l'équipement et autres produits.

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus d'un exercice à l'autre de 95 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 252 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Les produits tirés du réseau mobile, en excluant Public Mobile, se sont établis à 1,5 milliard de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 4,4 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en hausse de 78 millions de dollars et de 192 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les produits tirés des services de transmission de données, en excluant Public Mobile, ont augmenté d'un exercice à l'autre de 23 % au troisième trimestre de 2014 et de 20 % au cours des neuf premiers mois de 2014. Les augmentations reflètent la croissance du nombre d'abonnés, l'utilisation accrue des services de transmission de données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données, l'élargissement de la couverture de notre réseau LTE, l'accroissement des produits tirés des services de transmission de données en itinérance de gros et le plus grand nombre d'abonnés ayant opté pour des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés. Les produits tirés des services de transmission de la voix, en excluant Public Mobile, ont diminué d'un exercice à l'autre de 8,3 % au troisième trimestre de 2014 et de 7,5 % au cours des neuf premiers mois de 2014. La diminution des produits tirés des services de transmission de la voix est imputable à l'adoption accrue de forfaits voix illimités au pays, ainsi qu'à l'adoption continue, mais toutefois plus modérée, des services et fonctions de transmission de données.

- Les **PMAA combinés mensuels**, en excluant Public Mobile, se sont établis à 64,51 $ au troisième trimestre de 2014 et à 62,76 $ au cours des neuf premiers mois de 2014, ce qui reflète une hausse d'un exercice à l'autre de 2,02 $, ou 3,2 %, pour le trimestre, et de 1,54 $, ou 2,5 %, pour la période de neuf mois. Ces hausses sont attribuables à l'utilisation accrue des services de transmission de données, à l'accroissement des produits tirés des services de transmission de données en itinérance de gros, à une composition plus favorable des abonnés des services postpayés, ainsi qu'à l'incidence des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix découlant de l'adoption accrue de forfaits voix illimités au pays.

- Les **ajouts bruts d'abonnés**, en excluant Public Mobile, se sont élevés à 410 000 au troisième trimestre, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 10 000, et les ajouts bruts se sont établis à 1 103 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, ce qui reflète une réduction d'un exercice à l'autre de 93 000. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés se sont établis à 286 000 au troisième trimestre de 2014 et à 767 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, ce qui reflète une augmentation d'un exercice à l'autre de 4 000 pour le trimestre et une diminution d'un exercice à l'autre de 60 000 pour la période de neuf mois. La diminution pour les neuf premiers mois de 2014 découle de la plus faible croissance du marché et du fait que les abonnés ont optimisé les forfaits liés à leur appareil, facteurs neutralisés en partie par les branchements plus élevés d'abonnés qui utilisent des tablettes. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés se sont établis à 124 000 au troisième trimestre de 2014 et à 336 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 14 000 pour le trimestre et de 33 000 pour la période de neuf mois.

- Les **ajouts nets d'abonnés**, en excluant Public Mobile, se sont établis à 113 000 au troisième trimestre et à 183 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, ce qui reflète une augmentation d'un exercice à l'autre de 9 000 pour le trimestre et une diminution d'un exercice à l'autre de 33 000 pour la période de neuf mois. L'augmentation des ajouts nets d'abonnés au troisième trimestre de 2014 est attribuable au lancement d'un plus grand nombre d'appareils emblématiques au cours de ce trimestre, par rapport à la période correspondante de 2013, ainsi qu'à une réduction du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. La diminution au cours des neuf premiers mois de 2014 s'explique par la plus faible croissance du marché et par le fait que les abonnés ont optimisé les forfaits liés à leur appareil. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 113 000 au troisième trimestre de 2014 et à 239 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, résultats qui reflètent une augmentation d'un exercice à l'autre de 7 000 pour le trimestre et une diminution d'un exercice à l'autre de 26 000 pour la période de neuf mois, qui tiennent aux facteurs décrits ci-dessus ayant influé sur les ajouts bruts d'abonnés, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la diminution du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. Le nombre d'abonnés des services prépayés est demeuré inchangé au troisième trimestre de 2014, par rapport au troisième trimestre de 2013, et a diminué de 56 000 au cours des neuf premiers mois de 2014. Les pertes d'abonnés des services prépayés reflètent les conversions aux services postpayés, la saturation du marché en ce qui a trait aux services prépayés, ainsi que la vive concurrence continue dans le segment de marché de bas de gamme auquel sont habituellement associés des forfaits liés aux services prépayés.
- Le **taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés** est demeuré faible et s'est établi à 0,90 % au troisième trimestre et à 0,93 % au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 0,99 % au troisième trimestre et à 1,05 % au cours des neuf premiers mois de 2013. Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés, en excluant Public Mobile, s'est élevé à 1,25 % au troisième trimestre de 2014 et à 1,30 % au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 1,36 % au troisième trimestre de 2013 et à 1,42 % au cours des neuf premiers mois de 2013. L'amélioration du taux de désabonnement combiné s'explique par le maintien de nos initiatives accordant la priorité aux clients et par notre approche client transparente, qui permettent à TELUS de se différencier dans un marché très concurrentiel, ainsi que par la plus grande proportion du nombre d'abonnés qui ont opté pour les services postpayés.

Les **produits tirés de l'équipement et autres produits** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 46 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Les produits tirés de l'équipement et autres produits, en excluant Public Mobile, se sont accrus de 24 millions de dollars au troisième trimestre et de 38 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison essentiellement de la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus et de l'accroissement des volumes de fidélisation, facteurs neutralisés en partie par la diminution des frais d'acquisition.

- Le taux d'adoption des téléphones intelligents est demeuré élevé et a représenté 83 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre de 2014 (80 % au troisième trimestre de 2013). Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents ont représenté 80 % des abonnés des services postpayés au 30 septembre 2014, soit une hausse par rapport à 75 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix, et leur taux de désabonnement est moins élevé. Toutefois, les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés découlant de ces téléphones sont plus élevés en raison du financement élevé des appareils associé aux contrats pluriannuels conclus ou renouvelés. La plus grande proportion de téléphones intelligents vendus devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données, sur les PMAA et sur les taux de désabonnement, et se traduire par une hausse des produits d'exploitation prévus par client sur la durée de l'appareil.

Les **produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles** représentent les services de réseau fournis au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Achat de biens et services						
Charges liées aux ventes d'équipement	**362**	320	13,1 %	**971**	901	7,8 %
Charges d'exploitation des services de réseau	**194**	180	7,8 %	**582**	526	10,6 %
Frais de marketing	**109**	108	0,9 %	**288**	297	(3,0) %
Autres[1]	**158**	126	25,4 %	**437**	367	19,1 %
Charge au titre des avantages du personnel[1]	**174**	161	8,1 %	**506**	478	5,9 %
Charges d'exploitation du secteur des services mobiles[2]	**997**	895	11,4 %	**2 784**	2 569	8,4 %
Charges d'exploitation du secteur des services mobiles (excluant Public Mobile)	**974**	895	8,8 %	**2 700**	2 569	5,1 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR »*.
2. Comprend des charges d'exploitation liées à Public Mobile totalisant 23 $ au troisième trimestre et 84 $ au cours des neuf premiers mois de 2014.

Les charges du secteur des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 102 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 215 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Ces résultats tiennent compte de charges d'exploitation liées à Public Mobile de 23 millions de dollars au troisième trimestre et de 84 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Les charges du secteur des services mobiles, en excluant Public Mobile, se sont accrues de 79 millions de dollars au troisième trimestre et de 131 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 42 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 70 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation s'est élevée à 40 millions de dollars au troisième trimestre et à 65 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, ce qui reflète la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus aux nouveaux abonnés et aux abonnés existants, de même que le lancement d'un plus grand nombre d'appareils emblématiques au troisième trimestre de 2014 et l'accroissement des volumes de fidélisation.

- Les **frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau**, en excluant Public Mobile, se sont établis à 11,5 % au troisième trimestre et à 11,0 % au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 11,2 % au troisième trimestre et à 10,9 % au cours des neuf premiers mois de 2013. L'augmentation au troisième trimestre de 2014 tient à l'accroissement des volumes de fidélisation, à la hausse des coûts de financement par appareil découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents plus coûteux, ainsi qu'à la hausse des commissions.
- Les **frais d'acquisition par ajout brut d'abonné**, en excluant Public Mobile, se sont élevés à 401 $ au troisième trimestre de 2014 et à 391 $ au cours des neuf premiers mois de 2014, en hausse de 2 $ et de 10 $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les augmentations s'expliquent essentiellement par la hausse des coûts de financement par appareil en raison de la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus ainsi que par la hausse des commissions.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars au troisième trimestre et de 56 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation a été de 9 millions de dollars au troisième trimestre et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, l'accroissement des coûts liés à l'élargissement du réseau LTE et la hausse des volumes et des charges liés aux services de transmission de données et de la voix ayant été neutralisés en partie par la réduction des tarifs liés aux services d'itinérance et, pour la période de neuf mois, par la baisse des coûts liés aux licences d'utilisation des fournisseurs.

Les **frais de marketing** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars au troisième trimestre et ont diminué de 9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation a été de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2014 et la diminution a été de 12 millions de dollars, au cours des neuf premiers mois, ce qui s'explique par le fait que les frais de publicité ont baissé en raison des réductions ciblées liées à notre programme de marketing, par suite de la diminution des taux de désabonnement liés aux services postpayés.

Les **autres charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 32 millions de dollars au troisième trimestre et de 70 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation a été de 20 millions de dollars au troisième trimestre et de 36 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe afin de soutenir la croissance du nombre d'abonnés.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars au troisième trimestre et de 28 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de l'accroissement de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, y compris la rémunération fondée sur des actions, ainsi que de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein pour assurer le service à la clientèle et le soutien technique afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, et de l'adoption accrue de téléphones intelligents, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés dans le coût de l'actif. En excluant Public Mobile, nous avons comptabilisé une augmentation de 9 millions de dollars au troisième trimestre et de 12 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.

BAIIA – secteur des services mobiles

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars, sauf les marges)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
BAIIA[1]	**700**	680	2,9 %	**2 098**	2 012	4,3 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA[2]	**18**	4	n.s.	**24**	18	33,3 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**718**	684	5,0 %	**2 122**	2 030	4,5 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (excluant Public Mobile)	**720**	684	5,1 %	**2 136**	2 030	5,3 %
Marge du BAIIA (en %)	**41,2**	43,2	(2,0) pts	**43,0**	43,9	(0,9) pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	**42,3**	43,4	(1,1) pt	**43,5**	44,3	(0,8) pt

1. Tient compte d'une incidence défavorable liée à Public Mobile de 4 $ pour le troisième trimestre et de 16 $ pour les neuf premiers mois de 2014.
2. Tient compte d'un montant de 2 $ lié à Public Mobile pour le troisième trimestre et de 14 $ pour les neuf premiers mois de 2014.

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars, ou 2,9 %, au troisième trimestre, et de 86 millions de dollars, ou 4,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. Le BAIIA du secteur des services mobiles, en excluant Public Mobile, s'est établi à 704 millions de dollars au troisième trimestre de 2014, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 3,4 % au troisième trimestre, et il s'est élevé à 2,1 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 5,1 %. Le BAIIA du secteur des services mobiles excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 34 millions de dollars, ou 5,0 %, au troisième trimestre, et de 92 millions de dollars, ou 4,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2014. Ces hausses du BAIIA reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau découlant de la hausse des PMAA et de l'accroissement du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des frais de fidélisation, des charges liées aux ventes d'équipement et au service à la clientèle, ainsi que des charges d'exploitation du réseau.

5.5 Secteur des services filaires

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

Aux 30 septembre (en milliers)	**2014**	2013	Variation
Abonnés à Internet haute vitesse	**1 453**	1 374	5,7 %
Abonnés à TELUS TV	**888**	776	14,4 %
Lignes d'accès au réseau :			
Lignes résidentielles	**1 576**	1 668	(5,5) %
Lignes d'affaires	**1 618**	1 616	0,1 %
Total des lignes d'accès au réseau	**3 194**	3 284	(2,7) %
Nombre total d'abonnés aux services filaires	**5 535**	5 434	1,9 %

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en milliers)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	**22**	19	15,8 %	**58**	48	20,8 %
Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV	**23**	34	(32,4) %	**73**	99	(26,3) %
Ajouts (pertes) de lignes d'accès au réseau :						
Lignes résidentielles	**(24)**	(33)	27,3 %	**(67)**	(99)	32,3 %
Lignes d'affaires	**3**	(7)	142,9 %	**7**	(22)	131,8 %
Total des lignes d'accès au réseau	**(21)**	(40)	47,5 %	**(60)**	(121)	50,4 %
Ajouts nets au nombre total d'abonnés aux services filaires	**24**	13	84,6 %	**71**	26	173,1 %

Produits d'exploitation – secteur des services filaires

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Produits tirés des services et de l'équipement :						
Services et équipement de transmission de données	**858**	801	7,1 %	**2 561**	2 357	8,7 %
Services locaux de transmission de la voix	**311**	334	(6,9) %	**945**	1 012	(6,6) %
Services interurbains de transmission de la voix	**88**	96	(8,3) %	**277**	304	(8,9) %
Autres services et équipement	**58**	63	(7,9) %	**188**	192	(2,1) %
	1 315	1 294	1,6 %	**3 971**	3 865	2,7 %
Autres produits d'exploitation	**29**	17	70,6 %	**60**	46	30,4 %
Produits d'exploitation externes	**1 344**	1 311	2,5 %	**4 031**	3 911	3,1 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	**46**	43	7,0 %	**131**	126	4,0 %
Total des produits d'exploitation	**1 390**	1 354	2,7 %	**4 162**	4 037	3,1 %

Le total des produits du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 36 millions de dollars, ou 2,7 %, au troisième trimestre de 2014 et de 125 millions de dollars, ou 3,1 %, au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de la croissance continue des produits tirés des services de transmission de données, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants.

Les **produits tirés des services et de l'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 21 millions de dollars, ou 1,6 %, au troisième trimestre de 2014, et de 106 millions de dollars, ou 2,7 %, au cours des neuf premiers mois de 2014.

- Les **produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 57 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 204 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, résultats qui sont principalement attribuables i) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 5,7 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse sur 12 mois, les mises à niveau des clients à vitesses plus élevées, les abonnements auxquels les offres promotionnelles de lancement ne n'appliquent plus, ainsi que l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant en partie de certaines hausses de tarifs; ii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 14 % du nombre d'abonnés sur 12 mois; iii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS Santé; iv) à la croissance des services d'impartition des processus d'affaires.
- Les **ajouts nets au nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 24 000 au troisième trimestre de 2014 et à 71 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, résultats qui reflètent une amélioration de 9 000 au troisième trimestre et de 45 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Des renseignements plus détaillés sont présentés ci-après :

- Les **ajouts nets** d'abonnés à Internet haute vitesse ont augmenté au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013, en raison de l'élargissement de notre couverture à large bande haute vitesse, de l'incidence favorable de l'adoption continue des services Télé OPTIK, de l'accroissement des vitesses de téléchargement à large bande, ainsi que de l'amélioration de notre taux de désabonnement. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV ont diminué au troisième trimestre de 2014 et au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison du fait que l'élargissement de l'accessibilité de notre couverture à large bande haute vitesse, l'accroissement des vitesses de téléchargement à large bande et l'amélioration de notre taux de désabonnement ont été neutralisés par l'incidence du ralentissement de la croissance du marché. La priorité que nous continuons d'accorder à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Télé OPTIK et Internet haute vitesse, conjuguée au groupement de ces services, s'est traduite par une croissance du nombre combiné d'abonnés d'environ 9 % au cours des 12 derniers mois.
- Les **produits tirés des services locaux de transmission de la voix** ont reculé d'un exercice à l'autre de 23 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 67 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de la diminution continue des produits tirés des services existants découlant du remplacement de la technologie et de la concurrence au chapitre de l'acquisition des abonnés, ce qui s'est traduit par une réduction de 2,7 % des lignes d'accès au réseau au cours des 12 derniers mois, laquelle a été neutralisée en partie par certaines hausses de tarifs.
- Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2014, qui se chiffrent à 24 000 et à 67 000, respectivement, reflètent une amélioration par rapport aux pertes de 33 000 lignes et de 99 000 lignes comptabilisées, respectivement, au troisième trimestre de 2013 et au cours des neuf premiers mois de 2013. Ces résultats s'expliquent par le maintien de nos initiatives accordant la priorité aux clients et par l'offre de services groupés. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau reflètent la tendance continue, mais à la baisse, au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, y compris les pertes en faveur de concurrents, facteurs atténués en partie par le succès du service Télé OPTIK et par l'offre de services groupés.
- Les **ajouts de lignes d'affaires d'accès au réseau**, qui se chiffrent à 3 000 au troisième trimestre et à 7 000 au cours des neuf premiers mois de 2014, représentent une amélioration par rapport aux pertes séquentielles enregistrées au cours des trimestres précédents et reflètent l'adoption de services de transmission de la voix et de données par plusieurs entreprises clientes. Les ajouts de lignes d'affaires d'accès au réseau au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2014 représentent une amélioration par rapport aux pertes de 7 000 lignes et de 22 000 lignes, respectivement, comptabilisées aux périodes correspondantes de 2013.

- Les **produits tirés des services interurbains de transmission de la voix** ont diminué d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 27 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, résultats qui reflètent la tendance à la baisse au chapitre du nombre de minutes par abonné des services interurbains découlant du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, les pertes de lignes d'accès au réseau et la plus grande utilisation de forfaits interurbains.
- Les **autres produits d'exploitation** se sont accrus d'un exercice à l'autre de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 14 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison des profits à la cession de biens immobiliers et d'autres placements.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Achat de biens et services[1]	**569**	558	2,0 %	**1 715**	1 684	1,8 %
Charges au titre des avantages du personnel[1]	**456**	441	3,4 %	**1 330**	1 298	2,5 %
Total des charges d'exploitation	**1 025**	999	2,6 %	**3 045**	2 982	2,1 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non définies par les PCGR ».*

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 63 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 31 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. L'augmentation s'explique par la croissance du nombre d'abonnés, l'augmentation des tarifs de programmation liés aux services de télévision, la hausse des coûts associés à l'accroissement des produits tirés de TELUS Santé, une évaluation rétroactive de l'apport supplémentaire au titre des produits tirés des services de télévision d'environ 15 millions de dollars, qui est affecté à nos exigences de financement de la programmation canadienne, facteurs neutralisés en partie par la diminution des frais de publicité et de promotion ainsi que par la réduction des exigences liées à la main-d'œuvre externe.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 15 millions de dollars au troisième trimestre et de 32 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Ces augmentations découlent de la hausse de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, y compris la hausse des coûts pour soutenir la croissance des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires. Pour la période de neuf mois, l'augmentation est imputable à l'accroissement de la charge de rémunération fondée sur des actions, facteur neutralisé en partie par la diminution des coûts de restructuration et autres coûts similaires et par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein au pays et à l'étranger au cours du dernier exercice, qui découle de nos initiatives d'efficacité opérationnelle.

BAIIA – secteur des services filaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
BAIIA	**365**	355	3,1 %	**1 117**	1 055	5,9 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	**12**	11	9,1 %	**25**	47	(46,8) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**377**	366	3,3 %	**1 142**	1 102	3,6 %
Marge du BAIIA (en %)	**26,3**	26,2	0,1 pt	**26,8**	26,1	0,7 pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	**27,2**	27,0	0,2 pt	**27,4**	27,3	0,1 pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 62 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 40 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Ces résultats s'expliquent essentiellement par l'amélioration des produits tirés du service Internet haute vitesse, des services de transmission de données améliorés et du service TELUS TV, en raison de la croissance du nombre d'abonnés, des mises à niveau des clients pour des vitesses plus élevées, des abonnements auxquels les tarifs spéciaux de lancement ne s'appliquent plus, des économies découlant de nos initiatives d'efficacité opérationnelle, ainsi que de certaines hausses de tarifs, déduction faite de la hausse des coûts de programmation liés aux services de télévision (y compris une évaluation rétroactive d'une charge relative à l'apport supplémentaire au titre des produits tirés des services de télévision d'environ 15 millions de dollars aux fins de nos exigences de financement de la programmation canadienne) et des coûts liés au service à la clientèle. La marge du BAIIA s'est accrue au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue des produits et du maintien de nos initiatives d'efficacité opérationnelle, facteurs neutralisés en partie par la diminution des services de transmission de la voix existants, qui génèrent des marges élevées.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	**Au 30 sept. 2014**	Au 31 déc. 2013	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**226**	336	(110)	(33) %	Se reporter à la *rubrique 7*, *« Situation de trésorerie et sources de financement ».*
Débiteurs	**1 383**	1 461	(78)	(5) %	Diminution du délai moyen de recouvrement des débiteurs des secteurs des services mobiles et des services filaires, neutralisée par une augmentation des produits d'exploitation.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	**97**	32	65	n.s.	Reflète les acomptes provisionnels payés en 2014, en sus des impôts sur le résultat à payer, ainsi que les crédits d'impôt à recevoir.
Stocks	**306**	326	(20)	(6) %	Principalement une diminution saisonnière des appareils mobiles et des pièces et accessoires en stock en raison de la baisse du nombre d'appareils en stock, y compris les appareils liés à l'intégration de Public Mobile à TELUS, neutralisée en partie par une augmentation du coût moyen des appareils du secteur des services mobiles découlant du nombre de téléphones intelligents à valeur plus élevée.
Charges payées d'avance	**259**	168	91	54 %	Tient compte des paiements anticipés relatifs aux avantages du personnel prévus par la loi, des contrats d'entretien, des impôts fonciers et des droits de licence de spectre pour les services mobiles.
Actifs dérivés	**11**	6	5	83 %	Ajustements de la juste valeur des couvertures opérationnelles et des couvertures des unités d'actions restreintes.
Passifs courants					
Emprunts à court terme	**100**	400	(300)	(75) %	Se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients »*.
Créditeurs et charges à payer	**1 993**	1 735	258	15 %	Tient compte de la hausse des charges à payer au titre des dépenses d'investissement, des charges à payer relativement aux droits de licence et aux coûts de programmation liés aux services de télévision, des paiements versés aux fournisseurs relativement aux appareils et aux accessoires, ainsi que de l'augmentation des intérêts à payer et des charges salariales et autres obligations liées au personnel.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	**4**	102	(98)	(96) %	Charge d'impôt exigible pour la période de neuf mois, neutralisée par le dernier acompte provisionnel au titre de l'impôt sur le résultat de 2013 et par les acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur le résultat de 2014.
Dividendes à payer	**233**	222	11	5 %	Reflète une augmentation du taux de dividendes, neutralisée par la réduction du nombre d'actions ordinaires en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	**733**	729	4	1 %	Dépôts de clients et facturation par anticipation concernant les détaillants de services mobiles et de services filaires.
Provisions	**79**	110	(31)	(28) %	Reflète une diminution des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre et non liés à la main-d'œuvre, et des provisions liées à l'acquisition de Public Mobile.
Tranche à court terme de la dette à long terme	**155**	—	155	100 %	Augmentation du papier commercial utilisé aux fins générales de la société.
Passifs dérivés courants	**—**	1	(1)	(100) %	—
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	**(1 015)**	(970)	(45)	(5) %	Diminution de la trésorerie et des placements temporaires ainsi que des débiteurs, et augmentation des créditeurs et charges à payer, neutralisées en partie par l'augmentation de l'impôt sur le résultat et des autres impôts à recevoir, par les charges payées d'avance et par la réduction des provisions.

Situation financière : (en millions de dollars)	**Au 30 sept. 2014**	Au 31 déc. 2013	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	**8 846**	8 428	418	5 %	Se reporter à *Dépenses d'investissement* à la *rubrique 7.3,* « *Sorties liées aux activités d'investissement* » ainsi qu'à *Amortissement des immobilisations corporelles* à la *rubrique 5.3.*
Immobilisations incorporelles, montant net	**7 757**	6 531	1 226	19 %	Se reporter à *Dépenses d'investissement* à la *rubrique 7.3,* « *Sorties liées aux activités d'investissement* » ainsi qu'à *Amortissement des immobilisations incorporelles* à la *rubrique 5.3*.
Goodwill, montant net	**3 755**	3 737	18	1 %	Augmentation découlant des acquisitions liée à TELUS Santé, neutralisée par les ajustements apportés au goodwill lié à Public Mobile.
Coentreprises immobilières	**18**	11	7	64 %	Se reporter à la *rubrique 7.11*, *« Transactions entre parties liées »*.
Autres actifs non courants	**841**	530	311	59 %	Principalement une augmentation de l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi découlant du rendement des actifs des régimes.
Passifs non courants					
Provisions	**211**	219	(8)	(4) %	—
Dette à long terme	**9 180**	7 493	1 687	23 %	Se reporter à la *rubrique 7.4*, *« Entrées (sorties) liées aux activités de financement »*, pour une analyse de nos activités de financement.
Autres passifs non courants	**612**	649	(37)	(6) %	Diminution du passif au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui découle du rendement des actifs des régimes et de la capitalisation supplémentaire.
Impôt sur le résultat différé	**2 056**	1 891	165	9 %	Charge d'impôt différé, y compris les montants relatifs au rendement des actifs au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	**8 143**	8 015	128	2 %	Bénéfice net de 1,11 milliard de dollars, montant de 205 millions de dollars inscrit dans les autres éléments du résultat global et montant de 1 million de dollars inscrit au poste Autres, déduction faite des dividendes de 691 millions de dollars déclarés et du rachat d'actions pour un montant de 500 millions de dollars en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Au cours des neuf premiers mois de 2014, nous avons versé 1,14 milliard de dollars relativement aux licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz ayant eu lieu au premier trimestre de 2014. Nous avons également versé des dividendes de 680 millions de dollars aux détenteurs d'actions de TELUS, et un montant en trésorerie de 500 millions de dollars revenant aux actionnaires, par l'entremise de rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, nous avons émis 1,2 milliard de dollars de titres de créance à long terme et nous avons procédé au remboursement par anticipation de 500 millions de dollars de billets de série CE à 5,95 %. Après le 30 septembre 2014, nous avons versé des dividendes de 233 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS. Les politiques financières liées à notre structure du capital, notre plan financier et notre compte rendu du plan financier et du plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 037**	1 084	(4,3) %	**2 490**	2 520	(1,2) %
(Sorties) liées aux activités d'investissement	**(611)**	(552)	(10,7) %	**(2 955)**	(1 602)	(84,5) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**(257)**	(772)	66,7 %	**355**	(993)	135,8 %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	**169**	(240)	170,4 %	**(110)**	(75)	(46,7) %
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	**57**	272	(79,0) %	**336**	107	n.s.
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	**226**	32	n.s.	**226**	32	n.s.

7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

Les entrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 47 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013.

Analyse des variations des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Période de neuf mois
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013	1 084	2 520
Variations d'un exercice à l'autre :		
Augmentation du BAIIA (se reporter à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires »)*	30	148
Augmentation des intérêts payés, compte tenu de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette	(36)	(33)
Augmentation des paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(31)	(147)
Diminution (augmentation) des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite des charges	(21)	84
Diminution (augmentation) des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	15	(2)
Diminution des intérêts reçus	—	(2)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(4)	(78)
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014	**1 037**	**2 490**

- Les paiements d'impôt, déduction faite des économies reçues, ont augmenté d'un exercice à l'autre, en raison principalement des acomptes provisionnels plus élevés découlant de l'accroissement des impôts à payer aux exercices précédents.
- Les intérêts payés ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison de nos activités de refinancement en 2014 et en 2013, résultats qui tiennent compte des primes au titre du remboursement par anticipation de la dette.
- Les autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation tiennent compte de l'augmentation des créditeurs et charges à payer, facteur neutralisé en partie par la hausse des débiteurs au troisième trimestre de 2014, ainsi que par la réduction des débiteurs et l'augmentation des créditeurs au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013 (se reporter à la *rubrique 6*, *« Évolution de la situation financière »*).

7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 59 milliards de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 1,35 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les augmentations tiennent notamment à ce qui suit :

- Un paiement relatif aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz totalisant 1,14 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014.
- En 2014, des acquisitions d'entreprises et des investissements connexes totalisant 6 millions de dollars et 46 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois, qui complètent nos secteurs d'activité existants, par rapport à 3 millions de dollars et à 32 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2013.

- Des avances et des apports aux coentreprises immobilières, déduction faite des sommes reçues, d'un montant de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 37 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2013 et à 15 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013. Ces résultats reflètent principalement les avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction, qui correspondent aux progrès accomplis dans le cadre de ces travaux.
- Les paiements en trésorerie au titre des immobilisations (excluant les licences de spectre) ont augmenté d'un exercice à l'autre de 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 229 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Ils se composent de ce qui suit :
  - l'augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement de 102 millions de dollars au troisième trimestre et de 256 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014 (se reporter au tableau et à l'analyse ci-dessous);
  - la diminution comparative des créditeurs et charges à payer de 3 millions de dollars au troisième trimestre et l'augmentation comparative des créditeurs et charges à payer de 27 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, qui reflètent le moment auquel les paiements relatifs aux dépenses d'investissement ont été effectués.

Mesures des dépenses d'investissement

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[1] :						
Secteur des services mobiles	**251**	194	29,4 %	**644**	499	29,1 %
Secteur des services filaires	**406**	361	12,5 %	**1 145**	1 034	10,7 %
Chiffres consolidés	**657**	555	18,4 %	**1 789**	1 533	16,7 %
BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[2]	**408**	480	(15,0) %	**1 426**	1 534	(7,0) %
Intensité du capital du secteur des services mobiles (en %)	**15**	12	3 pts	**13**	11	2 pts
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	**29**	27	2 pts	**28**	26	2 pts
Intensité du capital consolidé (en %)[2]	**22**	19	3 pts	**20**	18	2 pts

1. Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la *note 25 b)* des états financiers consolidés intermédiaires.
2. Se reporter à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non définies par les PCGR »*, pour les calculs et pour une description.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 57 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 145 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison des investissements continus dans l'infrastructure à large bande du secteur des services mobiles afin d'accroître la couverture, la vitesse et la capacité du réseau, y compris le déploiement du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz acquis récemment, ainsi que les investissements continus dans les activités visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes, afin de soutenir nos initiatives accordant la priorité aux clients, ainsi que dans les initiatives visant à préparer le réseau et les systèmes à la mise hors service future d'actifs existants. Le ratio d'intensité du capital du secteur des services mobiles s'est établi à 15 % au troisième trimestre de 2014, en hausse par rapport à 12 % au troisième trimestre de 2013, et il s'est élevé à 13 % au cours des neuf premiers mois de 2014, en hausse par rapport à 11 % à la période correspondante de 2013.

Le BAIIA du secteur des services mobiles, déduction faite des dépenses d'investissement, s'est élevé à 449 millions de dollars au troisième trimestre de 2014, par rapport à 486 millions de dollars au troisième trimestre de 2013, ce qui représente une diminution de 37 millions de dollars, ou 7,6 %; il s'est élevé à 1,45 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 1,51 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013, ce qui représente une diminution de 59 millions de dollars, ou 3,9 %, qui tient au fait que la hausse du BAIIA a été largement neutralisée par l'augmentation des dépenses d'investissement.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 45 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et de 111 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure à large bande et avons notamment procédé au branchement direct d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises aux installations de fibre optique. Les investissements dans l'infrastructure à large bande étayent la croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision et aux services Internet haute vitesse ainsi que l'augmentation des vitesses des services Internet, et accroissent le champ d'application et la fonctionnalité de nos solutions en santé. Nous avons également continué d'effectuer des investissements de manière à soutenir la croissance des activités et les fonctionnalités additionnelles en matière d'administration, de service à la clientèle et de prestation des services, ainsi que les activités visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes afin de soutenir nos initiatives accordant la priorité aux clients. Le ratio d'intensité du capital du secteur des services filaires s'est établi à 29 % au troisième trimestre et à 28 % au cours des neuf premiers mois de 2014, en hausse par rapport à 27 % au troisième trimestre et à 26 % au cours des neuf premiers mois de 2013.

Le BAIIA du secteur des services filaires, déduction faite des dépenses d'investissement, s'est établi à (41) millions de dollars au troisième trimestre de 2014, soit une baisse par rapport à (6) millions de dollars au troisième trimestre de 2013, et à (28) millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 21 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013, résultats qui reflètent le fait que la hausse des dépenses d'investissement a seulement été neutralisée en partie par l'augmentation du BAIIA.

7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué par rapport à l'année dernière de 515 millions de dollars au troisième trimestre de 2014. Les entrées liées aux activités de financement se sont élevées à 355 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, comparativement à des sorties liées aux activités de financement de 993 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2013. Les activités de financement ont trait à ce qui suit :

Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions de TELUS se sont élevés à 234 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 680 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, en hausse d'un exercice à l'autre de 12 millions de dollars au troisième trimestre et de 41 millions de dollars au cours de la période de neuf mois. Les augmentations reflètent la hausse du taux de dividende en vertu de notre programme de croissance des dividendes, facteur neutralisé par la diminution du nombre d'actions en circulation découlant du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation

Au cours des neuf premiers mois de 2014, nous avons racheté environ 13 millions d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, le coût maximal de 500 millions de dollars ayant été atteint le 23 septembre 2014. Les actions rachetées représentent environ 2,1 % des actions ordinaires en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2015, nous avons, en octobre 2014, racheté environ 0,6 million d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions automatique, pour un coût de 24 millions de dollars. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour une analyse détaillée des rachats prévus jusqu'en 2016 en vertu de nos programmes de rachat d'actions pluriannuels.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014

Période	Actions ordinaires rachetées et annulées	Prix d'achat moyen par action (en dollars)	Coûts d'achat (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) des créditeurs (en millions de dollars)	Décaissements (en millions de dollars)
Premier trimestre	4 312 200	37,22	161	(2)	159
Deuxième trimestre	4 809 000	39,27	188	(11)	177
Troisième trimestre	3 883 271	38,79	151	13	164
Octobre	604 600	38,90	24	(3)	21
Total	13 609 071	38,47	524	(3)	521

Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes qui nous sont avancées par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement au transfert des opérations de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients »*). Le produit, qui s'est établi à 400 millions de dollars en 2013, a été réduit de 300 millions de dollars au premier trimestre de 2014 et s'élevait à 100 millions de dollars au 31 mars 2014, au 30 juin 2014 et au 30 septembre 2014.

Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont élevées à 153 millions de dollars au troisième trimestre de 2014 et à 1,85 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2014, et se composent de ce qui suit :

- Une réduction du papier commercial au troisième trimestre de 2014, qui a été ramené de 697 millions de dollars au 30 juin 2014 à 155 millions de dollars au 30 septembre 2014. Au cours des neuf premiers mois de 2014, le montant net du papier commercial a augmenté de 155 millions de dollars. En comparaison, une augmentation nette du papier commercial a eu lieu au troisième trimestre de 2013, le solde de néant au 30 juin 2013 ayant été porté à 205 millions de dollars au 30 septembre 2013, et une réduction de 40 millions de dollars du papier commercial a eu lieu au cours des neuf premiers mois de 2013.

- Le 10 septembre 2014, nous avons, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, émis des billets de premier rang non garantis de 1,2 milliard de dollars en deux séries, soit des billets à 3,75 % d'un montant de 800 millions de dollars échéant le 17 janvier 2025 et des billets à 4,75 % d'un montant de 400 millions de dollars échéant le 17 janvier 2045. Le produit net a servi à rembourser la dette composée a) des avances sur la facilité de crédit de 2014 et du papier commercial émis pour financer une tranche importante du remboursement par anticipation, le 8 septembre 2014, de nos billets de série CE à 5,95 % d'un montant de 500 millions de dollars, et b) de l'encours restant de papier commercial, émis initialement aux fins générales de la société. Le 4 avril 2014, nous avons, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,0 milliard de dollars, en deux séries, soit des billets à 3,20 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2021, et des billets à 4,85 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2044. Le produit net a servi à rembourser une tranche d'environ 914 millions de dollars de l'emprunt contracté pour financer une portion du prix d'achat des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société.

L'émission de ces titres de créance a donné lieu à une augmentation de la durée à l'échéance moyenne de la dette à long terme (excluant le papier commercial), la portant à environ 11,2 ans au 30 septembre 2014, par rapport à 5,5 ans à la fin de 2012. De plus, le coût moyen pondéré de la dette à long terme était de 4,72 % au 30 septembre 2014, par rapport à 5,44 % à la fin de 2012, en raison de nos activités de refinancement en 2013 et en 2014.

Le 7 août 2014, nous avons exercé notre droit et procédé, le 8 septembre 2014, au remboursement par anticipation de tous nos billets de série CE à 5,95 % d'un montant de 500 millions de dollars. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2014 s'est élevée à environ 13 millions de dollars avant impôt.

Aucun montant n'a été prélevé sur notre facilité de crédit d'une durée de cinq ans (mais un montant d'environ 155 millions de dollars a été utilisé pour soutenir l'encours du papier commercial au 30 septembre 2014). Notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et il est entièrement soutenu par cette facilité de crédit consentie d'une durée de cinq ans (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*).

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 septembre 2014 s'est établie à 9,25 milliards de dollars, soit une hausse de 1,94 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant de nos activités de refinancement en 2014, de l'émission de titres de créance supplémentaires (principalement aux fins de l'acquisition de Public Mobile et des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz), ainsi que de la diminution de la trésorerie et des emprunts temporaires, déduction faite de la réduction des emprunts à court terme, pour lesquels une analyse est présentée ci-dessus.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 97 % au 30 septembre 2014, soit un résultat en hausse par rapport à 92 % à l'exercice précédent, qui est imputable à nos activités de refinancement en 2014 et en 2013.

Le **total des capitaux investis – valeur comptable** au 30 septembre 2014 s'est établi à 17,37 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,82 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient à l'accroissement de la dette nette et des bénéfices non distribués, facteur neutralisé en partie par la réduction du capital social découlant des rachats d'actions en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Le **ratio de la dette nette par rapport au total des capitaux investis** s'est établi à 53,3 % au 30 septembre 2014, en hausse par rapport à 50,3 % à l'exercice précédent.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 2,18 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2014, en hausse par rapport à 1,80 fois à l'exercice précédent. Ce résultat tient au fait que l'augmentation de la dette nette a été neutralisée en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. La ligne directrice découlant de notre politique à long terme pour ce ratio a établi une fourchette de 1,50 à 2,00 fois. À la fin du troisième trimestre de 2014, ce ratio sortait légèrement de la fourchette à long terme visée par notre politique, en raison du financement de l'acquisition de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz. Nous aspirons toujours à ce qu'il revienne dans cette fourchette, mais étant donné les besoins de trésorerie pour les prochaines enchères de licences de spectre et les autres exigences, le moment auquel aura lieu un tel rendement est encore à déterminer. Bien que le ratio excède temporairement la fourchette à long terme visée, nous respectons les clauses restrictives de notre facilité de crédit renouvelable, en vertu desquelles nous ne pouvons laisser le ratio de levier financier consolidé de TELUS dépasser 4,00:1,00. Se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*.

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	**2014**	2013	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture[1] (en millions de dollars)			
Dette nette	**9 253**	7 313	1 940
Total des capitaux investis – valeur comptable	**17 367**	14 547	2 820
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**4 248**	4 069	179
Coûts financiers, montant net	**418**	360	58
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	**97,3**	91,8	5,5 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	**11,2**	8,6	2,6
Dette nette/total des capitaux investis (en %)[1]	**53,3**	50,3	3,0 pts
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[1] (fois)	**2,18**	1,80	0,38
Ratios de couverture[1] **(fois)**			
Couverture par le bénéfice	**5,4**	5,5	(0,1)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**10,16**	11,30	(1,14)
Autres mesures (en %)			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté[1]	**67**	68	(1) pt
Ratio de distribution[1]	**67**	69	(2) pts

1. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR ».*

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 5,4 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2014, soit une baisse comparativement à 5,5 fois à l'exercice précédent. La croissance du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,5 du ratio, et l'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,6 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 10,16 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2014, soit une baisse par rapport à 11,30 fois à l'exercice précédent. La hausse du montant net des charges d'intérêts (y compris la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme en septembre 2014) a donné lieu à une diminution de 1,64 du ratio, et l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a donné lieu à une augmentation de 0,50 du ratio. (Se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*).

Ratios de distribution : L'indication visée est de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre 2014 et 2013 sont conformes à la fourchette visée.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2014, nous avions des liquidités disponibles de 2,14 milliards de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées, et nous disposions d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*), ce qui est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant de 15 institutions financières. Cette facilité de crédit a été renouvelée au deuxième trimestre de 2014 et arrivera à échéance le 31 mai 2019. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilités de crédit et autres facilités de crédit bancaire de TELUS au 30 septembre 2014

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans[1]	31 mai 2019	2 250	—	—	(155)	2 095
Autres facilités de crédit bancaire	—	125	—	(85)	—	40
Total		2 375	—	(85)	(155)	2 135

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,00:1,00 (ratio d'environ 2,18:1,00 au 30 septembre 2014) et de laisser notre ratio de couverture consolidé (BAIIA sur charges d'intérêts sur 12 mois) être inférieur à 2,00:1,00 (ratio d'environ 10,16:1,00 au 30 septembre 2014, qui devrait demeurer de loin supérieur à la clause restrictive) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujetti au maintien d'une notation en particulier.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 septembre 2014, nous disposions également de facilités de crédit non consenties sous forme de lettres de crédit de 208 millions de dollars, dont une tranche de 64 millions de dollars avait été utilisée au 30 septembre 2014.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention a prise d'effet jusqu'au 31 décembre 2016, et les liquidités disponibles s'élevaient à 400 millions de dollars au 30 septembre 2014 (se reporter à la *note 19* des états financiers consolidés intermédiaires). Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TCI doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 6 novembre 2014, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Il n'y a eu aucun changement à nos notations du crédit de première qualité au cours du troisième trimestre de 2014 ni au 6 novembre 2014.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2013.

Risque de liquidité

Au 30 septembre 2014, nous avions émis le montant maximal permis en vertu de notre prospectus préalable de base, qui demeurait autrement en vigueur jusqu'en décembre 2015 et en vertu duquel nous pouvions émettre, et avons émis des titres de créance d'un montant de 3 milliards de dollars. Après le 30 septembre 2014, nous avons déposé un prospectus préalable de base provisoire, qui demeurera en vigueur jusqu'en décembre 2016 et en vertu duquel nous pourrons émettre un montant de 3,0 milliards de dollars de titres de créance ou de participation, si le prospectus définitif est déposé.

Au cours des neuf premiers mois de 2014, la facilité de crédit a été renouvelée et portée à 2,25 milliards de dollars, et arrivera à échéance le 31 mai 2019 (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*). De plus, la trésorerie et les placements temporaires s'élevaient à 226 millions de dollars au 30 septembre 2014. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 septembre 2014, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 302 millions de dollars jusqu'à la fin de 2015, comparativement à des engagements au 31 décembre 2013 de 197 millions de dollars jusqu'à la fin de 2014, résultat qui s'explique principalement par l'augmentation des engagements liés à la conception et à la mise en place du réseau à large bande.

Obligations en matière d'indemnisation

Au 30 septembre 2014, nous n'avions constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, nous avons reçu ou sommes au courant de certaines réclamations possibles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à notre égard et, dans certains cas, à l'égard de nombreuses autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications.

La direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, à l'exception des éléments décrits à la *note 23* des états financiers consolidés intermédiaires datés du 30 septembre 2014.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)

	30 septembre 2014	31 octobre 2014
Actions ordinaires	612	611
Options d'achat d'actions ordinaires	5	5
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées	3	3

7.11 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 septembre 2014, TELUS Corporation contrôlait 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôlait pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2013.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités, et comprennent les membres de notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 8 millions de dollars et à 31 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2014, par rapport à 13 millions de dollars et à 27 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2013. La diminution au troisième trimestre de 2014 est attribuable à la réduction de la rémunération fondée sur des actions découlant des fluctuations divergentes du cours des actions ordinaires de TELUS au cours des périodes respectives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 24 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies
Nous avons versé des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, comme il est illustré dans le tableau présenté à la *rubrique 7.2*. Nous avons également fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières
Au cours des neuf premiers mois de 2014, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires. Les engagements et les passifs éventuels liés aux coentreprises immobilières comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2017 au titre des travaux de construction (environ 116 millions de dollars au 30 septembre 2014), un engagement découlant d'un contrat de location simple d'une durée de 20 ans ayant prise d'effet en 2015 et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 381 millions de dollars conclu avec deux institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 50 % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 50 %). Des contrats de vente ont été signés relativement à la quasi-totalité des unités de la tour d'habitation en copropriété du projet Jardin TELUS et, au 30 septembre 2014, environ 93 % des locaux de la tour de bureaux de ce projet étaient loués.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques
Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés datés du 31 décembre 2013. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2013. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS de l'IASB exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
Produits tirés de contrats conclus avec des clients : IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits et d'élaborer une norme commune. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et elle remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires rétrospectives de la nouvelle norme.

L'incidence de la nouvelle norme et le caractère significatif de cette incidence seront différents pour chaque secteur et chaque entité. Tout comme de nombreuses autres entreprises de télécommunications, nous nous attendons, à l'heure actuelle, à ce que l'application de la norme ait une incidence significative pour la société, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, et en ce qui a trait à la comptabilisation à l'actif des coûts liés à la conclusion d'un contrat avec un client et des coûts liés à l'exécution de contrats. Le moment auquel les produits doivent être comptabilisés et le classement des produits selon qu'ils sont tirés des services ou de l'équipement seront touchés, puisque la méthode du plafond n'a plus d'incidence sur la répartition de la contrepartie entre des arrangements à éléments multiples (des solutions pour nos clients pouvant nécessiter la prestation de plusieurs services et la fourniture de plusieurs produits à des moments différents ou au cours de périodes différentes).

L'incidence du moment auquel les produits sont comptabilisés et du classement des produits devrait se répercuter principalement sur les résultats de notre secteur des services mobiles. L'évaluation du total des produits comptabilisés sur la durée d'un contrat sera dans une grande mesure non touchée par la nouvelle norme, mais si l'utilisation de la méthode du plafond est interdite, cela accélérera la comptabilisation de ces produits, tant en ce qui a trait à la comptabilisation des entrées de trésorerie provenant des clients qu'en ce qui concerne la comptabilisation des produits selon notre pratique courante (selon la méthode du plafond). Les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeureraient les mêmes au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de connexions d'abonnés du secteur des services mobiles mais, en supposant des entrées de trésorerie par appareil comparables pour la durée du contrat, les produits sembleraient plus élevés que ceux déterminés selon notre pratique courante (selon la méthode du plafond). Les résultats du secteur des services filaires découlant de transactions, qui incluent la fourniture initiale de matériel subventionné, seront touchés de la même manière.

De même, l'évaluation, sur la durée d'un contrat, du total des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat ne sera pas touchée par la nouvelle norme. La nouvelle norme, qui touchera tant le secteur des services mobiles que le secteur des services filaires, fera également en sorte que les coûts d'acquisition seront comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé. Les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeureraient les mêmes au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de connexions d'abonnés mais, en supposant des coûts d'acquisition par appareil et des coûts liés à l'exécution de contrats comparables, les mesures de la rentabilité absolue sembleraient plus élevées que celles déterminées selon notre pratique courante, qui consiste à comptabiliser en charges ces coûts immédiatement.

Nos activités et les systèmes connexes sont complexes, et nous nous attendons à devoir consacrer, au moins jusqu'à la fin de 2015, du temps et des efforts aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables, des estimations, des jugements et des processus (y compris les exigences supplémentaires liées à nos systèmes informatiques) nécessaires pour assurer la conformité à la nouvelle norme. En conséquence, il nous est actuellement impossible d'effectuer des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence de la nouvelle norme.

Autres normes publiées : Les autres normes publiées qui s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014 n'ont eu aucune incidence significative sur notre performance financière.

9. Perspectives générales et hypothèses

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Afin de refléter l'intégration fructueuse de Public Mobile en 2014, l'incidence défavorable prévue de cette intégration sur le BAIIA consolidé et sur le BAIIA du secteur des services mobiles pour 2014 a été révisée et ramenée à moins de 20 millions de dollars (auparavant 40 millions de dollars).

Sauf en ce qui a trait aux informations présentées ci-dessus et à celles présentées à la *rubrique 9* qui figure dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2014 de TELUS, les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2014, telles qu'elles sont décrites à la *rubrique 9*, *« Perspectives générales et hypothèses »*, de notre rapport de gestion annuel 2013, demeurent inchangées.

10. Risques et gestion des risques

Nos risques principaux et nos incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2013.

10.1 Questions de réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.4*, *« Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2013, telle qu'elle a été mise à jour dans les rapports de gestion des premier et deuxième trimestres de 2014.

Consultations d'Industrie Canada

Consultation sur le cadre de délivrance de licences pour les SSFE-4

Le 21 mai 2014, Industrie Canada a amorcé sa Consultation sur un cadre politique, technique et de délivrance de licences pour l'utilisation des bandes 2 000-2 020 MHz et 2 180-2 200 MHz. Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie propose que les titulaires de licence ne soient pas autorisés à transférer du spectre des SSFE-4 aux grandes entreprises de télécommunications offrant des services mobiles pendant la durée de la licence (20 ans). Une grande entreprise de télécommunications offrant des services mobiles s'entend d'une société dont la part du marché des abonnés des services mobiles dans la province à laquelle s'applique la licence est de 10 % ou plus à l'échelle nationale et de 20 % ou plus à l'échelle provinciale. Cette expression s'applique également à une société liée, à un agent ou à un représentant d'une telle société. Des licences pour la moitié du spectre, qui n'a jamais fait l'objet d'enchères, sont actuellement octroyées aux fournisseurs de services mobiles aussi bien pour les réseaux par satellite que les réseaux terrestres au pays, mais ce spectre n'a jamais été déployé.

Consultation sur le cadre de délivrance de licences pour les SSFE-3

Le 28 juillet 2014, Industrie Canada a lancé sa Consultation sur le cadre technique, politique et de délivrance de licences pour les services sans fil évolués des bandes 1 755-1 780 MHz et 2 155-2 180 MHz (SSFE-3). Dans le cadre de cette consultation, le ministre de l'Industrie a proposé de tenir des enchères de spectre visant un bloc de 50 MHz du spectre des SSFE-3 en mars 2015, soit avant la tenue des enchères concernant la bande de fréquence de 2 500 MHz qui sont prévues pour avril 2015, et de réserver 30 MHz (ou 60 %) du spectre pour les entreprises de télécommunications qui offrent des services mobiles et dont la part du marché des abonnés des services mobiles est inférieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale.

Consultation sur les modifications de la politique visant la bande de 3 500 MHz

Le 19 août 2014, Industrie Canada a amorcé la Consultation sur les modifications de la politique visant la bande de 3 500 MHz (3 475 MHz à 3 650 MHz) et sur un nouveau processus de délivrance des licences dans les zones rurales, qui fait suite au document intitulé Décisions relatives au renouvellement de licences exploitées dans les bandes de 2 300 MHz et de 3 500 MHz publié par le ministère en novembre 2013. La proposition vise à ce que la bande de 3 500 MHz soit réaffectée aux services mobiles, proposition qui cadre avec l'évolution prévue à l'échelle internationale, mais il existe encore d'importantes incertitudes concernant le plan de répartition de la bande mobile à l'échelle internationale et l'écosystème lié à cette bande. Industrie Canada propose que les licences exploitées dans la bande de 3 500 MHz dans les centres urbains soient affectées dans l'avenir aux services mobiles, ce qui entraînera probablement le rappel de ces licences et la tenue de nouvelles enchères au cours des quatre prochaines années. Nous détenons 30 de ces licences, pour lesquelles nous avons payé un montant total de 5,5 millions de dollars lors des enchères tenues en 2004 et en 2005.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont annoncé qu'ils comptent tenir un certain nombre d'instances publiques et d'examens devant se poursuivre au quatrième trimestre de 2014.

Examen des services filaires de gros

Le 15 octobre 2013, le CRTC a amorcé un examen important du cadre réglementaire actuel visant les services filaires de gros et a publié à cet effet l'Avis de consultation de télécom CRTC 2013-551, Examen des services de gros et des politiques connexes. Cette procédure de réglementation qui couvre un champ très large comprendra une audience devant avoir lieu au quatrième trimestre de 2014, et nous nous attendons à ce qu'une décision soit rendue au deuxième trimestre de 2015. L'issue de cet examen pourrait modifier les aspects du cadre de réglementation actuel des services filaires de gros. Cet examen permettra notamment de déterminer si les concurrents qui décident de ne pas construire leurs propres installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné pourront bénéficier de l'accès réglementé aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné de TELUS et d'autres grandes entreprises de câblodistribution et de téléphonie. Ces changements pourraient avoir une incidence défavorable sur nos futures stratégies commerciales.

Services par satellite et autres services de transport

Dans la Politique réglementaire de télécom CRTC 2013-771 publiée le 18 décembre 2013, le CRTC a annoncé que l'examen prévu des services de télécommunications de base comportera un examen de l'infrastructure de transport au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Cet examen servira également à déterminer s'il y a lieu d'établir un mécanisme pour financer les investissements dans des infrastructures liées aux installations de transport. Cette instance pourrait donner lieu à une augmentation des subventions versées afin de prendre en charge la construction des installations à l'extérieur des territoires de desserte de TELUS.

Le CRTC a également déterminé que le coût élevé de transport par satellite constitue un obstacle à l'atteinte de son objectif relatif à la prestation sur réseau à large bande, et a annoncé qu'il compte mener une enquête concernant les services par satellite. Le 6 février 2014, le CRTC a amorcé cette enquête, qui porte principalement sur les services par satellite fournis aux autres fournisseurs de services de télécommunications. L'instance a pris fin, et le rapport définitif de l'enquêteur devrait être présenté au CRTC au quatrième trimestre de 2014.

Ce rapport ne devrait pas avoir une incidence significative sur les activités de la société, mais les conclusions qui y seront présentées auront une incidence sur la prise en compte de l'infrastructure de transport des services de télécommunications de base dont il est fait mention ci-dessus.

Examen des services mobiles de gros

Le 16 octobre 2013, dans le cadre du discours du Trône prononcé par le gouverneur général, le gouvernement fédéral a laissé savoir qu'il compte prendre des mesures pour réduire les tarifs liés aux services d'itinérance sur les réseaux au Canada. Le 12 décembre 2013, le CRTC a amorcé un examen des conventions d'itinérance liées aux services mobiles de gros. Dans le cadre de cette instance, il a déterminé i) si, comme question de fait, il existait une discrimination injuste ou une préférence indue en ce qui a trait aux conventions d'itinérance liées aux services mobiles de gros au Canada et ii) quelles solutions seraient appropriées si le Conseil découvre qu'il existe en effet une discrimination injuste ou une préférence indue en ce qui a trait à toute convention d'itinérance liée aux services mobiles de gros.

Dans le budget fédéral déposé le 11 février 2014, le gouvernement fédéral a annoncé un projet de modification de la *Loi sur les télécommunications*, qui vise à plafonner les tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros, de manière à ce que les fournisseurs de services mobiles ne puissent facturer aux autres entreprises de télécommunications des tarifs supérieurs à ceux facturés à leurs propres clients abonnés aux services mobiles voix, données et textos. Le 31 mars 2014, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-31, *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014* (le « projet de loi »), qui prévoit des dispositions visant à plafonner les tarifs

d'itinérance liés aux services mobiles de gros qui sont facturés aux entreprises de télécommunications canadiennes pour les services voix, données et textos en itinérance. Le projet de loi a pris effet le 19 juin 2014. On s'attend à ce que cette mesure demeure en place jusqu'à ce que le CRTC termine son examen amorcé le 20 février 2014 et visant à déterminer si le marché des services sans fil mobiles de gros est suffisamment concurrentiel, et rende une décision concernant les tarifs d'itinérance. À l'heure actuelle, le plafond des tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros n'a aucune incidence significative sur les activités de la société.

Le 31 juillet 2014, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2014-398, dans laquelle il se prononce sur son examen amorcé le 12 décembre 2013. Dans sa décision, le CRTC a déterminé qu'un fournisseur avait exercé une discrimination injuste et accordé une préférence indue en ce qui a trait aux tarifs d'itinérance liés aux services sans fil mobiles qu'il a facturés à certains nouveaux venus pour des services voix, données et textos. Le CRTC n'a formulé aucun constat de la sorte en ce qui a trait à TELUS. Le CRTC a refusé de mettre en place une solution visant à ajuster les tarifs d'itinérance pour tenir compte de la discrimination injuste du fait que le plafond des tarifs d'itinérance adopté récemment (voir les détails ci-dessus) réduit le risque de discrimination injuste dans l'avenir en ce qui a trait aux tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros. Le CRTC a également indiqué que l'offre et la prestation de services d'itinérance par les fournisseurs de services sans fil mobiles du Canada doivent respecter la condition selon laquelle il est interdit aux fournisseurs d'inclure des dispositions relatives à l'exclusivité dans les ententes d'itinérance de gros conclues avec d'autres fournisseurs de services sans fil mobiles du Canada.

En février 2014, le CRTC a amorcé une instance afin de déterminer si le marché des services sans fil mobiles de gros est suffisamment concurrentiel et, dans le cas contraire, de déterminer les mesures réglementaires qui doivent être mises en œuvre. Les points qui sont couverts par l'instance comprennent les tarifs réglementés relatifs aux services d'itinérance ou au partage des pylônes et des emplacements, ou tout autre service de gros prescrit. L'audience relative à cette instance a eu lieu en septembre 2014, et on s'attend à ce qu'une décision soit rendue au premier trimestre de 2015. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence que l'issue de cette instance pourrait avoir sur les activités de la société.

Examen des frais pour les factures papier par le gouvernement fédéral
Le 21 octobre 2014, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-43, intitulé *Loi n° 2 sur le plan d'action économique de 2014*, dans lequel il propose que la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications* soient modifiées de manière à interdire la facturation aux abonnés de frais pour les factures papier. Nous étudions actuellement les modifications proposées et leur incidence possible sur nos activités. Nous ne nous attendons pas à ce que la loi proposée concernant les factures papier ait une incidence significative sur les activités de la société.

Mise en place d'un régime de sanctions administratives pécuniaires
Le 21 octobre 2014, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-43, intitulé *Loi n° 2 sur le plan d'action économique de 2014*, dans lequel il propose l'ajout d'un régime général de sanctions administratives pécuniaires à la *Loi sur les télécommunications*, régime dont la surveillance serait assurée par le CRTC et qui s'appliquerait à la fois aux particuliers et aux sociétés. En vertu des modifications proposées, le CRTC serait en mesure d'imposer à une société des sanctions administratives pécuniaires d'un montant maximal de 10 millions de dollars pour la première infraction, et d'un montant maximal de 15 millions de dollars pour chaque infraction subséquente. Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un régime de sanctions administratives pécuniaires plus ciblé aux termes de la *Loi sur la radiocommunication*, qui serait administré par le ministre de l'Industrie et porterait sur l'utilisation non autorisée d'appareils radio, sur les contraventions aux nouvelles exigences visant les brouilleurs ainsi que sur les contraventions aux règles, normes et procédures relatives aux enchères.

Services de télécommunications de base
Le CRTC a annoncé qu'il compte effectuer un examen exhaustif dans le cadre d'une audience publique, afin de déterminer quels services (p. ex., voix et large bande) tous les Canadiens ont besoin pour participer pleinement à l'économie numérique, et de déterminer si des changements doivent être apportés au mécanisme national de contributions, en vertu duquel les services de télécommunications de base dans les zones de desserte à coût élevé sont subventionnés. On s'attend à ce que le CRTC publie, plus tard au cours de l'année, un avis public décrivant plus en détail le champ d'application de l'instance. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de l'issue de cette instance sur la société.

Consultation publique sur les services de télédiffusion et de distribution (examen lié à la conversation Parlons télé)
Le CRTC a récemment terminé l'examen du cadre réglementaire relatif aux services de télédiffusion. La consultation s'est terminée par une audience d'une durée de deux semaines tenue en septembre 2014. Un certain nombre de questions ont été analysées dans le cadre de cette instance, y compris la proposition du CRTC visant à accroître la capacité des consommateurs à pouvoir s'abonner à des services de programmation à la carte, la nécessité d'exiger des paiements de contribution des fournisseurs de contenu qui en sont actuellement exemptés et les façons d'établir des tarifs de gros pour les services de programmation dans un contexte qui offre plus de

choix aux consommateurs. Les décisions qui découleront de cette instance n'auront vraisemblablement aucune incidence significative sur les activités de la société.

Atténuation des risques : Nous continuerons d'encourager le CRTC afin qu'il réduise le champ d'application relatif aux installations réseau qui sont assujetties à un accès obligatoire par les concurrents. Si l'accès à l'infrastructure de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné est réglementé par suite de l'examen des services filaires de gros, les entreprises de télécommunications pourraient possiblement renoncer à investir dans la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné dans l'avenir.

Nous participons aux deux instances concernant les services par satellite et les services de transport et, en tant que contributeur net, nous présentons des arguments contre la mise en place d'un mécanisme de subvention additionnel financé par l'industrie pour les installations situées au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nous avons participé à l'instance concernant les services mobiles de gros afin de démontrer que le marché des services mobiles est concurrentiel et qu'il n'y a pas lieu d'ajouter d'autres règles du CRTC en ce qui a trait aux services mobiles de gros, y compris les tarifs d'itinérance et les tarifs liés à l'accès aux pylônes et aux emplacements.

Nous surveillons la loi proposée concernant les factures papier et examinerons le libellé et les exigences de cette loi lorsqu'elle aura été promulguée afin de déterminer leur incidence sur nos activités. Nous nous efforcerons de renouveler notre engagement afin d'accroître la conformité à nos obligations réglementaires, compte tenu de la mise en place en instance d'un régime de sanctions administratives pécuniaires ayant une portée plus étendue en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication*.

Nous participerons à l'examen des services de télécommunications de base et soulignons le fait que toute amélioration de l'objectif du service de base actuel fera en sorte que des modifications connexes doivent être apportées au régime de subvention actuel, ou qu'un nouveau régime doit être mis en place, afin de financer entièrement toutes nouvelles exigences concernant la prestation de services minimaux.

Nous avons participé à l'examen du cadre réglementaire relatif aux services de télévision qu'effectue le CRTC, et nous avons soutenu ce dernier relativement à son objectif qui vise à faire en sorte que nos abonnés des services de télévision bénéficient d'un plus grand choix. Nous nous sommes concentrés sur les modifications qui doivent être apportées au cadre réglementaire afin de résoudre les questions liées à l'intégration verticale du secteur de la radiodiffusion et aux tarifs de gros artificiellement élevés pour des services de programmation maintenus par l'intermédiaire de la vente de services au moyen de gros forfaits (ne reflétant pas la demande des consommateurs à l'égard d'un service donné dans le cadre du forfait).

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non définies par les PCGR

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS et de ses secteurs opérationnels, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Intensité du capital : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution : Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action pour le trimestre clos le plus récent, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices).

Calcul du ratio de distribution

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en dollars)	**2014**	2013
Numérateur – Dividende annualisé du troisième trimestre déclaré par action de participation[1]	**1,52**	1,36
Dénominateur – Bénéfice net par action de participation[1]	**2,28**	1,96
Ratio (en %)	**67**	69

1. Reflète le fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.

Ratio de distribution du bénéfice net ajusté : Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés à l'impôt, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, et des éléments ajustés dans le BAIIA est considéré comme plus représentatif du calcul des bénéfices prévisibles. L'indication visée par notre politique est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, et elle est de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective (se reporter à la *rubrique 4.3*).

Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en dollars)	**2014**	2013
Numérateur – Dividende annualisé du troisième trimestre déclaré par action de participation[1]	**1,52**	1,36
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :		
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	**1 403**	1 267
Ajouter : prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt sur le résultat	**10**	17
Ajouter : ajustements défavorables nets (déduire : ajustements favorables nets) liés à l'impôt sur le résultat (se reporter à la *rubrique 5.2*)	**(14)**	5
Option de règlement en espèces net liée aux options	—	(2)
	1 399	1 287
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action[1]	**2,28**	1,99
Ratio ajusté (en %)	**67**	68

1. Reflète le fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf les ratios)	**2014**	2013
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	**1 403**	1 267
Impôt sur le résultat	**485**	465
Coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme)	**431**	388
Numérateur	**2 319**	2 120
Dénominateur – Coûts d'emprunt	**431**	388
Ratio (fois)	**5,4**	5,5

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous présentons le BAIIA et fournissons des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé ainsi que l'apport de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes Charge au titre de l'achat de biens et services et Charge au titre des avantages du personnel.

Nous pourrions également calculer un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, qui est prise en compte dans le secteur des services filaires, nous ne prévoyons pas conserver une participation dans la tour d'habitation en copropriété du projet Jardin TELUS une fois que les travaux de construction seront terminés. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, nous avons, aux troisièmes trimestres de 2014 et de 2013, comptabilisé des pertes liées à la participation de néant.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2014	2013	**2014**	2013
Bénéfice net	**355**	356	**1 113**	1 004
Coûts de financement	**124**	109	**341**	337
Impôt sur le résultat	**127**	125	**395**	384
Amortissement des immobilisations corporelles	**363**	342	**1 057**	1 033
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	103	**309**	309
BAIIA	**1 065**	1 035	**3 215**	3 067

BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Nous présentons cette mesure en tant qu'indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Cette mesure sert aussi au calcul du *ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires* et *du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*.

Calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2014	2013	**2014**	2013
BAIIA	**1 065**	1 035	**3 215**	3 067
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	**30**	15	**49**	65
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**1 095**	1 050	**3 264**	3 132

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS (se reporter à la *rubrique 7.6*).

BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Nous calculons cette mesure comme de simples flux de trésorerie consolidés et comme des flux de trésorerie de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications avec le temps, et il est assujetti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites ci-dessus.

Calcul du BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2014	2013	**2014**	2013
BAIIA	**1 065**	1 035	**3 215**	3 067
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**(657)**	(555)	**(1 789)**	(1 533)
BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**408**	480	**1 426**	1 534

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.
Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2014	2013	**2014**	2013
BAIIA	**1 065**	1 035	**3 215**	3 067
(Décaissements) au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	**9**	(6)	**(10)**	(8)
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions	**20**	21	**59**	46
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	**21**	27	**65**	81
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	**(22)**	(7)	**(73)**	(173)
Intérêts versés	**(98)**	(62)	**(283)**	(250)
Intérêts reçus	**—**	—	**1**	3
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**(657)**	(555)	**(1 789)**	(1 533)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	**338**	453	**1 185**	1 233
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	**(119)**	(88)	**(465)**	(318)
Flux de trésorerie disponibles	**219**	365	**720**	915

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2014	2013	**2014**	2013
Flux de trésorerie disponibles	**219**	365	**720**	915
Ajouter : dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**657**	555	**1 789**	1 533
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	**161**	164	**(19)**	72
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 037**	1 084	**2 490**	2 520

Dette nette : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. La dette nette est un élément du *ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*.

Calcul de la dette nette

Aux 30 septembre (en millions de dollars)	**2014**	2013
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	**9 335**	6 904
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	**44**	32
Trésorerie et placements temporaires	**(226)**	(32)
Emprunts à court terme	**100**	409
Dette nette	**9 253**	7 313

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio se situe dans une fourchette de 1,50 à 2,00 fois.

Ratio dette nette/total des capitaux investis : Il s'agit d'une mesure de la proportion de la dette utilisée dans la structure du capital de TELUS.

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le ratio de *couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette,

calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes de 12 mois closes les 30 septembre 2014 et 2013. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 418 millions de dollars au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2014 et à 360 millions de dollars au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2013.

Coûts de restructuration et autres coûts similaires : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou transformationnels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles opérationnels. Outre les éléments tels que les charges liées à la main-d'œuvre interne et externe, ces charges inhabituelles peuvent comprendre l'amortissement des charges au titre des immobilisations incorporelles, lorsque la mise hors service d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles a lieu bien avant la fin de leur durée d'utilité estimée, de manière à ce que les autres ressources restantes qui étaient auparavant associées à ces immobilisations, telles que le spectre, puissent être utilisées dans le cadre d'autres activités. Les autres coûts similaires comprennent également les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises.

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts similaires

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
Achat de biens et services	**14**	2	**15**	10
Charge au titre des avantages du personnel	**16**	13	**34**	55
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	**30**	15	**49**	65

Le total des capitaux investis – **valeur comptable** est défini et calculé comme suit :

Calcul du total des capitaux investis – valeur comptable

Aux 30 septembre (en millions de dollars)	**2014**	2013
Dette nette	**9 253**	7 313
Capitaux propres	**8 143**	7 267
Déduire : cumul des autres éléments du résultat global	**(29)**	(33)
Total des capitaux investis – valeur comptable	**17 367**	14 547

11.2 Indicateurs opérationnels – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications sans fil. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé selon un taux mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services prépayés Koodo est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils (coût des appareils pour TELUS, moins le montant initial facturé au client), des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut débourser pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions (y compris le financement des appareils et les commissions) visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Appareil d'abonné des services mobiles (« abonné ») Unité génératrice de produits active et récurrente (p. ex. un téléphone cellulaire, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d'un numéro d'identité d'abonné unique (numéro SIM ou IMEI), qui donne accès aux réseaux mobiles de transmission de la voix ou de données à

des fins de communication. De plus, TELUS établit une relation directe avec l’utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d’abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres 2014	Trimestres 2013	Périodes de neuf mois 2014	Périodes de neuf mois 2013
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services	**2 801 $**	2 687 $	**8 252 $**	7 902 $
Équipement	**199**	168	**560**	506
	3 000	2 855	**8 812**	8 408
Autres produits d'exploitation	**28**	19	**62**	48
	3 028	2 874	**8 874**	8 456
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de biens et services	**1 333**	1 237	**3 823**	3 613
Charge au titre des avantages du personnel	**630**	602	**1 836**	1 776
Amortissement des immobilisations corporelles	**363**	342	**1 057**	1 033
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	103	**309**	309
	2 422	2 284	**7 025**	6 731
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	**606**	590	**1 849**	1 725
Coûts de financement	**124**	109	**341**	337
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	**482**	481	**1 508**	1 388
Impôt sur le résultat	**127**	125	**395**	384
BÉNÉFICE NET	**355**	356	**1 113**	1 004
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	**(4)**	2	**(4)**	(1)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	**3**	(6)	**4**	—
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	**2**	5	**(2)**	(6)
	1	1	**(2)**	(7)
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	**(14)**	152	**207**	243
	(13)	153	**205**	236
BÉNÉFICE GLOBAL	**342 $**	509 $	**1 318 $**	1 240 $
BÉNÉFICE NET PAR ACTION DE PARTICIPATION				
De base	**0,58 $**	0,56 $	**1,80 $**	1,55 $
Dilué	**0,58 $**	0,56 $	**1,80 $**	1,55 $
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION DE PARTICIPATION	**0,38 $**	0,34 $	**1,12 $**	1,00 $
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS DE PARTICIPATION EN CIRCULATION				
De base	**613**	633	**617**	646
Dilué	**615**	635	**619**	649

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	**Au 30 septembre 2014**	Au 31 décembre 2013
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**226 $**	336 $
Débiteurs	**1 383**	1 461
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	**97**	32
Stocks	**306**	326
Charges payées d'avance	**259**	168
Actifs dérivés courants	**11**	6
	2 282	2 329
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	**8 846**	8 428
Immobilisations incorporelles, montant net	**7 757**	6 531
Goodwill, montant net	**3 755**	3 737
Coentreprises immobilières	**18**	11
Autres actifs non courants	**841**	530
	21 217	19 237
	23 499 $	21 566 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	**100 $**	400 $
Créditeurs et charges à payer	**1 993**	1 735
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	**4**	102
Dividendes à payer	**233**	222
Facturation par anticipation et dépôts de clients	**733**	729
Provisions	**79**	110
Tranche à court terme de la dette à long terme	**155**	—
Passifs dérivés courants	**—**	1
	3 297	3 299
Passifs non courants		
Provisions	**211**	219
Dette à long terme	**9 180**	7 493
Autres passifs non courants	**612**	649
Impôt sur le résultat différé	**2 056**	1 891
	12 059	10 252
Passif	**15 356**	13 551
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	**8 143**	8 015
	23 499 $	21 566 $

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres 2014	Trimestres 2013	Périodes de neuf mois 2014	Périodes de neuf mois 2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	**355 $**	356 $	**1 113 $**	1 004 $
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	**459**	445	**1 366**	1 342
Impôt sur le résultat différé	**37**	15	**88**	21
Charge de rémunération fondée sur des actions	**20**	21	**59**	46
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	**21**	27	**65**	81
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	**(22)**	(7)	**(73)**	(173)
Autres	**(16)**	3	**(59)**	2
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	**183**	224	**(69)**	197
Entrées liées aux activités d'exploitation	**1 037**	1 084	**2 490**	2 520
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	**(587)**	(482)	**(1 719)**	(1 490)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	**—**	(67)	**(1 143)**	(67)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	**(6)**	(3)	**(46)**	(32)
Avances et apports aux coentreprises immobilières	**(14)**	(5)	**(39)**	(16)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	**1**	—	**2**	1
Produit des cessions	**2**	6	**7**	7
Autres	**(7)**	(1)	**(17)**	(5)
Sorties liées aux activités d'investissement	**(611)**	(552)	**(2 955)**	(1 602)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation	**(234)**	(222)	**(680)**	(639)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	**(164)**	(762)	**(500)**	(1 000)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	**(5)**	8	**(300)**	7
Émission de titres de créance à long terme	**2 705**	1 170	**6 614**	3 442
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	**(2 552)**	(965)	**(4 766)**	(2 790)
Autres	**(7)**	(1)	**(13)**	(13)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**(257)**	(772)	**355**	(993)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	**169**	(240)	**(110)**	(75)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	**57**	272	**336**	107
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	**226 $**	32 $	**226 $**	32 $
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION				
Intérêts versés	**(98) $**	(62) $	**(283) $**	(250) $
Intérêts reçus	**— $**	— $	**1 $**	3 $
Impôt sur le résultat payé, montant net	**(119) $**	(88) $	**(465) $**	(318) $

Information sectorielle (non audité)

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Services mobiles 2014	Services mobiles 2013	Services filaires 2014	Services filaires 2013	Éliminations 2014	Éliminations 2013	Chiffres consolidés 2014	Chiffres consolidés 2013
Produits d'exploitation								
Produits externes	**1 684 $**	1 563 $	**1 344 $**	1 311 $	**— $**	— $	**3 028 $**	2 874 $
Produits intersectoriels	**13**	12	**46**	43	**(59)**	(55)	**—**	—
	1 697 $	1 575 $	**1 390 $**	1 354 $	**(59) $**	(55) $	**3 028 $**	2 874 $
BAIIA[1]	**700 $**	680 $	**365 $**	355 $	**— $**	— $	**1 065 $**	1 035 $
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre[2]	**251 $**	194 $	**406 $**	361 $	**— $**	— $	**657 $**	555 $
BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	**449 $**	486 $	**(41) $**	(6) $	**— $**	— $	**408 $**	480 $

Produits d'exploitation	**3 028 $**	2 874 $
Achat de biens et services	**1 333**	1 237
Charge au titre des avantages du personnel	**630**	602
BAIIA	**1 065**	1 035
Amortissement des immobilisations corporelles	**363**	342
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	103
Bénéfice d'exploitation	**606**	590
Coûts de financement	**124**	109
Bénéfice avant impôt	**482 $**	481 $

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Services mobiles 2014	Services mobiles 2013	Services filaires 2014	Services filaires 2013	Éliminations 2014	Éliminations 2013	Chiffres consolidés 2014	Chiffres consolidés 2013
Produits d'exploitation								
Produits externes	**4 843 $**	4 545 $	**4 031 $**	3 911 $	**— $**	— $	**8 874 $**	8 456 $
Produits intersectoriels	**39**	36	**131**	126	**(170)**	(162)	**—**	—
	4 882 $	4 581 $	**4 162 $**	4 037 $	**(170) $**	(162) $	**8 874 $**	8 456 $
BAIIA[1]	**2 098 $**	2 012 $	**1 117 $**	1 055 $	**— $**	— $	**3 215 $**	3 067 $
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre[2]	**644 $**	499 $	**1 145 $**	1 034 $	**— $**	— $	**1 789 $**	1 533 $
BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	**1 454 $**	1 513 $	**(28) $**	21 $	**— $**	— $	**1 426 $**	1 534 $

Produits d'exploitation	**8 874 $**	8 456 $
Achat de biens et services	**3 823**	3 613
Charge au titre des avantages du personnel	**1 836**	1 776
BAIIA	**3 215**	3 067
Amortissement des immobilisations corporelles	**1 057**	1 033
Amortissement des immobilisations incorporelles	**309**	309
Bénéfice d'exploitation	**1 849**	1 725
Coûts de financement	**341**	337
Bénéfice avant impôt	**1 508 $**	1 388 $

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement.

Communiqué de presse

TELUS Corporation
AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST DONNE PAR LA PRESENTE que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de quarante cents (0,40 $) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 2 janvier 2015 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 11 décembre 2014.

Par ordre du conseil

Monique Mercier

Vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, chef des services juridiques et secrétaire générale de TELUS

Vancouver, Colombie-Britannique

Le 5 novembre 2014

Renseigments : Relations avec les investisseurs
1-800-667-4871
ir@telus.com

-30-